



La reprise de la crise sanitaire en 2021 et ses conséquences en matière économique et sociale, a profondément transformé nos modes de vie, nos façons de nous déplacer, de travailler et d'interagir. Forte de la capacité d'adaptation des services, l'Agglomération du Saint-Quentinois a su démontrer sa faculté à apporter une réponse efficace aux habitants du territoire pour, une fois de plus, relever de nombreux défis.



Celui de l'emploi et de l'attractivité tout d'abord, puisque la reprise économique a été au rendez-vous avec les implantations d'AMAZON, VOLVO et HAUREC sur la zone d'activités du Royeux, mais aussi de SPIRES, SARL FANCHON, NORDEX et GRDF au Parc des autoroutes. Ce dynamisme économique local a été rendu possible par le rôle de facilitateur business assuré par la collectivité.

L'année 2021 a également vu la réouverture de deux équipements majeurs pour le rayonnement du territoire. Après plusieurs mois de travaux, la piscine Jean Bouin a réouvert ses portes au public et offre désormais une qualité de service optimale ainsi qu'une diversité d'activités aquatiques au bénéfice notamment des jeunes publics et de l'apprentissage de la natation.

Autre ouverture tant attendue, l'Isle Sauvage et son parc animalier a rencontré un vif succès auprès du public avec près de 160 000 visiteurs, qui est aussi un lieu de sensibilisation et de préservation des espèces menacées. La nouvelle Maison du Parc d'Isle, propice à la découverte des richesses naturelles du territoire, a elle aussi fait peau neuve pour être au rendez-vous des 40 ans de la Réserve Naturelle nationale des Marais d'Isle.

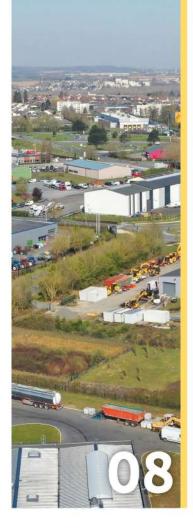
Afin d'anticiper les enjeux de développement durable et de transition écologique, l'Agglo a lancé plusieurs projets d'envergure entrant pleinement dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) approuvé cette année :

- Le lancement du Projet Alimentaire Territorial pour favoriser les coopérations entre tous les acteurs de l'alimentation sur le territoire et sensibiliser les habitants et professionnels aux enjeux d'une alimentation durable;
- L'élaboration d'un Schéma directeur cyclable pour développer les modes de déplacement doux et lever tous les freins à une pratique large et partagée du vélo sur le territoire grâce à l'aménagement d'itinéraires dédiés;
- La réalisation d'une Étude d'optimisation du service public de gestion et de prévention des déchets sur 3 ans (2021-2023) afin de répondre à la fois aux évolutions réglementaires et aux nouvelles attentes sociétales, mais aussi pour réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation.

L'année 2021 aura assurément permis de dessiner les perspectives pour les années à venir en matière d'adaptation aux évolutions climatiques, de protection de notre environnement avec l'intensification de la lutte contre les dépôts sauvages par la Brigade Intercommunale de l'Environnement, et la préservation de la ressource en eau grâce au démarrage des travaux d'interconnexion entre le réservoir Choquart et la station de Tour Y Val pour près de 3 millions d'euros. le tiens à remercier les Maires et l'ensemble des élus du Conseil communautaire qui, malgré la reprise épidémique, ont réalisé un formidable travail d'équipe au service de notre beau territoire alliant la ruralité à la ville, et que nous souhaitons voir vivre en harmonie. Ce rapport annuel dresse le bilan de l'année écoulée et retrace la richesse des actions menées par les femmes et hommes de l'Agglomération du Saint-Quentinois, sous l'impulsion de la Direction générale des services et des Directions générales adjointes et de leurs équipes qui œuvrent quotidiennement pour assurer un service public de qualité et de proximité.



SOMMAIRE









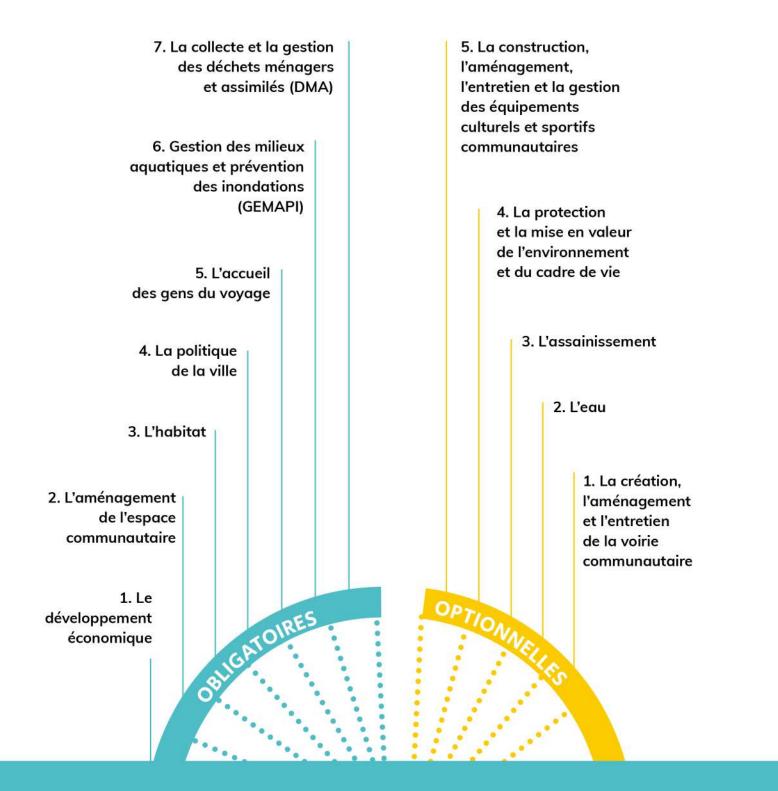


L'AGGLO 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

1. LES COMPETENCES	
2. UN BUDGET MAITRISÉ	
3. CE QUE FAIT L'AGGLO POUR:	
LETERRITOIRE	08
Projet de territoire	09
Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)	10
Plan de relance	
Aménagements numériques	12
LA COHÉSION SOCIALE	13
Politique de la ville	14
Agglo j'écoute	15
Implication usagers	17
Accueil des gens du voyage	
La gestion des ressources humaines	22
L'ATTRACTIVITÉ	24
Développement et accompagnement	

des entreprises25

L'enseignement supérieur	.34
La mobilité	.35
Le pôle mécanique	.39
Le tourisme	
LE CADRE DE VIE	47
L'aménagement,	
l'urbanisme et l'habitat	.48
Equipements culturels et petite enfance	.52
Structures de sport et loisirs	
(COSEC, Piscines, BULLE)	.55
Parc d'Isle	.58
L'ENVIRONNEMENT	62
Le développement durable (PCAET, PAT).	
Les déchets ménagers et assimilés	
L'eau	
L'assainissement	
Le patrimoine naturel	. / /
(réserve, démoustication, GEMAPI, BIE,	
sentiers de randonnée)	.80



COMPÉTENCES

L'Agglo exerce également un certain nombre de compétences supplémentaires telles que la gestion de certains accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), la gestion de la réserve naturelle des marais d'Isle et de ses abords, la gestion du Parc d'Isle, la valorisation et l'entretien des sentiers de randonnées.

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le budget de l'Agglomération du Saint-Quentinois se compose d'un Budget Principal et de quatre Budgets Annexes (Eau Potable, Assainissement, Circuit et Lotissement de Clastres).

LES DÉPENSES

LE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement en 2021 atteint 73,5M€ dont 6,3M€ de dépenses d'ordre (dotation aux amortissement et provisions) Les dépenses de fonctionnement ont permis :

De déployer des objectifs

de développement durable dans les politiques locales (gestion de déchets, entretiens des espaces verts communautaires et des canalisations d'eau potable...)

D'assurer l'ensemble des services

aux usagers : équipements sportifs, piscines, parc d'Isle

D'assurer la mobilité de nos habitants

D'entretenir nos zones

d'activité économiques

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 PAR COMPETENCE



1% Politique de la ville 0,7M€

30%

Aménagement du territoire et habitat 2,4M€

4%

Développement économique 3,1M€

10% Transport 7.3M€ 15% Services aux usagers 10,7M€

16%

Développement durable 11,7M€

51% Services généraux 37,6M€

L'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement en **2021** a atteint **33,5M€** dont **10,2M€** de dépenses d'ordre.

Les investissements ont permis:

De réaliser des travaux sur les réseaux

d'eaux pluviales dans les communes

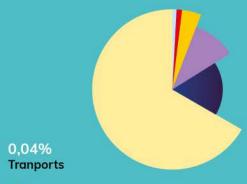
De poursuivre des travaux d'extension

de la piscine Jean Bouin et l'aménagement du Parc animalier

D'effectuer des travaux sur les voiries

d'intérêts communautaire et ouvrage d'art.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 PAR COMPETENCE



1% Politique de la ville 0,3M€

1% Développement économique 0,3M€

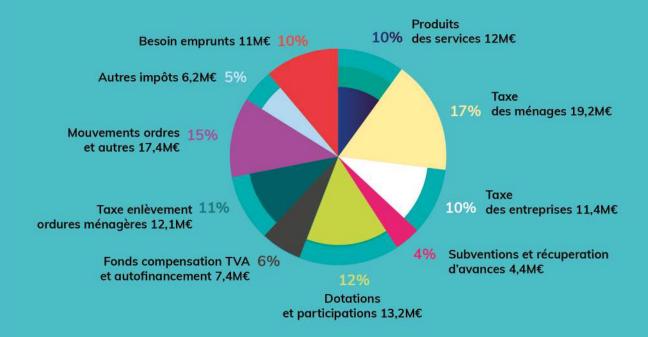
4,6% Aménagement du territoire et habitat 1,5M€

10% Développement durable 3,4M€

17% Services aux usagers 5,7M€

66,4% Services généraux 22,2M€

LES RECETTES



Le montant total des recettes de l'Agglo s'élève à 114,3M€ dont 16,5M€ de recettes d'ordre. Elles se composent de la fiscalité locale, des produits des services, des subventions et des emprunts.

En 2021, l'Agglo n'a pas augmenté ses taux d'imposition. 0% d'augmentation des taux depuis 2011 (hors lissage TEOM et CFE sur le Sud du territoire).

L'année 2021 a été marquée sur le plan fiscal par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de l'allocation compensatrice de taxe d'habitation remplacées par une fraction de la TVA nationale. Par ailleurs, les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des établissements industriels ont été réduites de 50% par la loi des finances pour 2021. La compensation versée par l'Etat même si elle tiendra compte de l'évolution annuelle des bases d'imposition n'intègrera dans le calcul que les taux d'imposition figés de 2020. Ces deux mesures diminuent le levier fiscal de la collectivité.

L'exercice 2021 affiche un résultat excédentaire de 7,35M€ contre 116K€ en 2020.

Ce résultat est le fruit d'une stratégie financière, mais ne correspond pas à un excédent réel. Il résulte d'un programme d'emprunts réalisés en 2021 à hauteur de 11 M€ en fonction des dépenses programmées par les services, mais qui n'ont finalement pas été exécutées en 2021, générant ainsi un excédent. Face au contexte actuel de remontée des taux d'intérêt, cet excédent permettra de financer les dépenses 2022 à des taux plus avantageux. Malgré la conjonction incertaine de la crise sanitaire, la collectivité continue à mener les actions publiques tout en appliquant une gestion financière rigoureuse.

L'AGGLO

POUR

LE TERRITOIRE

LA COHÉSION SOCIALE

L'ATTRACTIVITÉ

LE CADRE DE VIE

L'ENVIRONNEMENT

LE TERRITOIRE





L'Agglo du Saint-Quentinois est allée à la rencontre des femmes et des hommes du territoire, qu'ils soient habitants, entrepreneurs, élus, membres d'associations, pour élaborer un projet de territoire faisant ressortir une vision prospective quant à l'avenir du territoire à l'horizon 2030.



Ces trois axes ont été déclinés en projets stratégiques qui constitueront un socle de priorités permettant à l'Agglo de disposer d'un fil rouge dans le déploiement de ses politiques publiques.

Le projet de territoire a été approuvé en conseil communautaire le 17 février 2021.





La circulaire n°6231 du Premier Ministre du 20 novembre 2020 prévoit l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE).

Le CRTE a vocation à regrouper les contractualisations de l'Etat dans les territoires. Le périmètre retenu pour le territoire est celui de l'arrondissement composé des **3 intercommunalités** qui envisagent la création d'un PETR (pôle d'équilibre des territoires ruraux):

La Communauté La Communauté d'Agglomération de Communes du Saint-Quentinois du Pays du Vermandois du Val de l'Oise

Le CRTE, délibéré le **22 septembre 2021** en conseil communautaire, est une démarche évolutive. Un recensement de projets a été effectué auprès des communes du territoire, ainsi que pour l'agglomération, permettant ainsi la définition de **3 grandes orientations** répondant au projet de territoire :

- Un territoire éco responsable
- Un territoire attractif et entreprenant
- Un territoire au plus proche des habitants, garant du vivre ensemble et du cadre de vie



En 2021, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a continué à soutenir les communes rurales de moins de 10 000 habitants au travers du Fonds de Concours créé en 2017. 62 projets réalisés sur 34 communes, ont bénéficié du Fonds de Concours, pour mener à bien leurs projets dans les domaines des affaires scolaires, de l'amélioration des services et du cadre de vie des habitants, des coulées de boue, de l'éclairage public, du patrimoine cultuel, du développement du numérique, robotique, du sport, du loisir, pour un montant total de subvention de 354 920 €.



En 2021, 4 projets de travaux dans les écoles ont été subventionnés à hauteur de 23 620 € dans le cadre du Fonds de Concours de l'Agglo du Saint-Quentinois :

Le projet de « Remplacement de la clôture de l'école porté par la commune d'Artemps, a reçu une subvention de 1 840 €

Le projet de « Travaux d'isolation de la toiture de l'école et pose de capteurs solaires et de production électrique porté par la commune d'Harly a reçu une subvention de 14 250 €

Le projet « Réhabilitation d'un versant de la toiture de l'école Jacques BEAUVEZ (1ère tranche) porté par la commune d'Harly a reçu une subvention de 14 250 €

Le projet « Remplacement du carrelage de l'école maternelle porté par la commune de Seraucourt-le-Grand, a reçu une subvention de 3 841 €







PLAN DE RELANCE

Le Premier ministre a présenté le **3 septembre 2020** le plan France relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. C'est dans ce cadre que l'agglo a obtenu les financements suivants (DSIL) en 2021 pour un total de **1 010 963 €**:

- Travaux de mise en sécurité des marais d'Isle : 30 035 € (50%)
- Requalification du parvis de la maison du parc d'Isle : 166 666,66 € (50%)
- Mise en place d'un système de sécurité incendie centralisé au parc d'Isle : 40 000 € (50%)
- Travaux de desserte en assainissement collectif des eaux usées des rues de la Cimenterie et Theillier Desjardins : 140 000 € (40%)
- Travaux dans les rues du Bac, du canal et Albert 1er: 233 721,31 € (50%)

L'obtention de ces subventions complémentaires contribue à la modernisation des équipements communautaires.







FTTH (Fiber to the Home – Fibre jusqu'à l'abonné)

La supervision du déploiement FTTH au sein de l'Agglomération du Saint-Quentinois concerne :

- Au nord de l'agglomération du Saint-Quentinois (ORANGE/20 communes) (94% de couverture, 45 003 prises éligibles, 3 099 prises à déployer dont 1 085 prises en refus tiers)
- Au sud de l'agglomération du Saint-Quentinois (USEDA/19 communes) (99.6% de couverture, 5021 prises éligibles, 24 prises à déployer). L'Agglo finance cet investissement à hauteur de 2,2 M€ jusqu'en 2024.

COHÉSION SOCIALE







En 2021, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a poursuivi son implication dans le cadre du Contrat de Ville aux côtés de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et de la Ville de Saint-Quentin.

En 2020, le Contrat de Ville, dont la durée a été prolongé jusqu'en 2022, a été rénové via un protocole d'engagements renforcés et réciproques :

- Le développement de l'activité économique et de l'emploi
- · La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain

Le Contrat de Ville est mis en œuvre sur des territoires dits « en fragilité » :

- 4 quartiers prioritaires de la ville de Saint-Quentin : les quartiers Europe, Neuville, Faubourg d'Isle et Vermandois
- 2 territoires de veille : Saint-Jean/Billon/Artois-Champagne et Saint-Martin

FOCUS SUR LES PROJETS SOUTENUS

En 2021, 54 projets (soit 124 actions) portés par des associations et les services de la Ville de Saint-Quentin ont été soutenus pour un montant total de subventions de 744 807 € (Etat, Région Hauts-de-France, Agglo, Ville de Saint-Quentin, Clésence et Partenord Habitat dans le cadre de l'exo-TFPB).

- 11 sur les pratiques culturelles et sportives,
- 3 sur la parentalité,
- 7 sur l'éducation, la lutte contre l'illettrisme et la promotion de la lecture,
- 3 sur l'habitat et le cadre de vie.
- 6 sur la santé et la prévention,
- 8 sur l'emploi et le développement économique,
- 16 sur la citoyenneté, la prévention de la délinquance, la médiation sociale et familiale et l'accès aux droits.

L'Agglo a accompagné 24 de ces projets pour un montant de subventions de 228 485 €.

Ces projets participent à la réalisation des objectifs de la collectivité, en termes d'éducation culturelle numérique, de prévention et de lutte contre l'illettrisme, d'accompagnement à la création d'entreprises, l'orientation vers les filières porteuses d'emploi, l'accès aux droits, la citoyenneté, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs, ou la prévention en matière de santé.



DISPOSITIF« CITE DE L'EMPLOI »

Le territoire a été labellisé « Cité de l'emploi » le **10 juillet 2021** sur les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville de Saint-Quentin (Europe, Vermandois, Neuville et une partie du Faubourg d'Isle).

Ce dispositif co-porté par l'Agglomération du Saint-Quentinois et l'Etat, a pour objectif d'améliorer le repérage et le raccrochage de demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville aux différents dispositifs de droit commun et spécifiques.

Il propose un nouveau cadre de collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, en appui du pilier « Emploi et développement économique « des contrats de ville. Ce collectif d'acteurs, institutionnels et associatifs, vise à garantir aux résidents des quartiers prioritaires les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population.

Une enveloppe spécifique de **100 000 € par année**, sur deux ans, permettra de financer trois grandes catégories d'actions en matière d'orientation professionnelle, d'accès à la formation et à l'emploi et de mobilité psychologique et géographique.



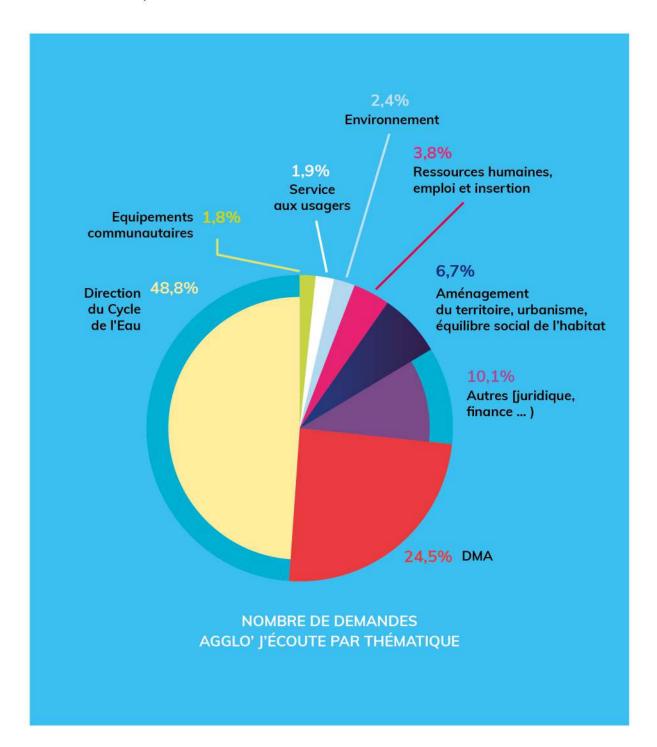
AGGLO J'ECOUTE

Les habitants peuvent contacter ce service au 03.23.06.30.06, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

Pour demander des informations relatives aux compétences de l'Agglo, prendre un rendez-vous pour la collecte valorisable ou découvrir les aides liées notamment à l'artisanat ou aux commerces.



Dans le cadre de la réorganisation globale des services municipaux et communautaires débutée en 2021, le service Agglo J'écoute (AJE), intégrait en septembre 2021 la Direction de la Relation aux Usagers créée en février 2021. Un rapprochement des services AJE et Allo Mairie est en cours, permettant une harmonisation des procédures qui se déroulera sur plusieurs mois.





IMPLICATION USAGERS

En 2016, l'Agglo du Saint-Quentinois a proposé la formation d'un Conseil de Développement (CODEV), dans le but de développer la démocratie participative et d'inclure davantage les habitants dans la construction des politiques et projets à mettre en œuvre sur le territoire.



Du fait du renouvellement de l'exécutif communautaire, le CODEV a fait l'objet d'une nouvelle composition en 2020, à l'issue d'un appel à candidatures.

Le Conseil de Développement est composé de **50 membres bénévoles** issus de la société civile qui sont amenés à s'exprimer sur différents thèmes. En tant qu'instance indépendante, il constitue une force de proposition essentielle pour les élus de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, en proposant un regard différent sur les projets portés par la collectivité.

Leurs contributions ont permis, en 2021, de faire émerger des projets dans les domaines de l'attractivité des entreprises, pour créer de la croissance et de l'emploi, mais aussi sur la thématique des déplacements doux, pour favoriser la mobilité de tous, sur l'aménagement harmonieux de l'espace ou sur l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des habitants du territoire.

- · Une plénière,
- 4 bureaux,
- Une vingtaine de séances d'échanges et de restitutions des travaux ont été réalisées, en distanciel et en présentiel (en moyenne 2 à 3 séances par mois);
- 7 concertations (Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Plan Alimentation Territorial, Schéma directeur cyclable, Logo de la marque touristique, Plan Climat Air Energie Territoire);
- 3 diagnostics de terrain concernant les chemins de randonnées, ont été réalisés: Le Parc d'Homblières, Le Grand Culot et Le Tour des marais;
- 3 contributions aux comités usagers dédiés : Vélos, BULLE et Piscines ;
- Participation à 2 Comités de pilotage PCAET et PAT.



En 2021, le CODEV a poursuivi ses réflexions, sur :

- La pratique du covoiturage ;
- La valorisation des chemins de randonnées ;
- La valorisation du patrimoine des communes de l'agglo, en lien avec le Pacte de Gouvernance;
- L'offre des piscines (Jean Bouin, Gauchy) et de la BULLE, participation aux comités d'usagers dédiés;
- Le tourisme, le tourisme vert, le tourisme fluvestre ;
- Les filières de réemploi de matériaux de chantiers ;
- Le développement et la promotion de filières « matériaux biosourcés ;
- L'élaboration d'un annuaire pour promouvoir les producteurs locaux et les systèmes de Drive Fermier sur le territoire ;
- La mise en place d'un projet d'implantation de composteurs collectifs dans les résidences pour personnes âgées.

Le CODEV a également participé aux concertations citoyennes :

- Dans le cadre de la mise en place du guichet de l'habitat;
- Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur cyclable ;
- Autour du lancement du Service Public Itinérant ;
- Portant sur le choix du logo de la marque de l'Office de Tourisme et des Congrès : Destination Saint-Quentin, l'art du mouvement :
- Sur le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET);
- Sur le programme d'actions du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE);
- Sur l'élaboration du programme territorial alimentation saine et durable.



Dans le cadre du programme « L'Agglo proche de vous ! », des ateliers itinérants ont été menés à destination des habitants des communes du territoire.

En 2021, 9 initiatives, soit 89 ateliers itinérants, ont permis d'aller à la rencontre de 834 usagers sur le territoire :

9 JUIN 2021

Action Insertion Emploi, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation : 4 ateliers, 2 personnes accompagnées dans la recherche d'entreprise pour un contrat d'alternance, et une recherche d'emploi et de formation, sur les communes de GAUCHY, JUSSY, SERAUCOURT-LE-GRAND et d'HARLY.

30 JUIN 2021

Ateliers de sensibilisation à la conduite à tenir en cas de découverte de nid de guêpes ou de frelons : 4 ateliers, 39 personnes sensibilisées sur les communes de DURY, FLAVY-LE-MARTEL, FONSOMME et MESNIL-SAINT-LAURENT.

7 JUILLET 2021

Action de sensibilisation à la biodiversité et à l'environnement en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité : 4 ateliers, 1 personne sensibilisée sur les communes de CUGNY, SAINT-SIMON, FIEULAINE et HOMBLIERES.

26, 27 ET 29 JUILLET 2021

Ateliers recyclage de création d'un jardin suspendu : 4 ateliers, 72 participants, enfants de 6 à 9 ans fréquentant les accueils de loisirs de GRUGIES, MONTESCOURT-LIZEROLLES et SAINT-SIMON.

4 ET 5 AOÛT 2021

Ateliers d'entretien et de réparation de vélos pour favoriser les modes de déplacements doux : 7 ateliers, 55 participants et 26 vélos entretenus/réparés sur les communes de ARTEMPS, AUBIGNY-AUX-KAISNES, SOMMETTE-EAUCOURT, FONTAINE-LES-CLERCS, MARCY, ESSIGNY-LE-PETIT, FAYET, LESDINS.

15 SEPT. AU 12 OCT. 2021

Communication sur l'extension des consignes de tri avec les ambassadeurs du tri du Pôle déchets et développement durable, au travers d'un jeu ludique et pédagogique sur les nouvelles consignes de tri : 45 ateliers, 517 personnes sensibilisées sur les 39 communes de l'Agglo, au Parc d'Isle et sur les marchés de SAINT-QUENTIN et de FLAVY-LE-MARTEL.

17 NOVEMBRE 2021

Action Insertion Emploi, en partenariat avec l'ADERMAS et la Maison de l'Emploi et de la Formation : 4 ateliers, 13 personnes accueillies sur les communes de FLAVY-LE-MARTEL, MONTESCOURT-LIZEROLLES, HOMBLIERES, NEUVILLE-SAINT-AMAND dont 6 personnes prises en charge pour un accompagnement vers l'emploi par la MEF dont 1 accompagnement concernant un projet de création d'entreprise de couture.

29 OCTOBRE 2021

Ateliers recyclage de création d'un calendrier de l'avent et d'un sapin mural en direction des enfants fréquentant les accueils de loisirs de JUSSY : 1 atelier, 18 participants (enfants de 6/12 ans)

1er, 8, 15 ET 22 DÉCEMBRE 2021

Ateliers de création de décorations de Noël, des photophores avec des pots de confitures, pour sensibiliser au recyclage et encourager la réduction des apports en déchèterie : 16 ateliers dans les communes de BRAY-SAINT-CHRISTOPHE, CASTRES, CONTESCOURT, CUGNY, DALLON, FIEULAINE, HARLY, NEUVILLE-SAINT-AMAND, REMAUCOURT, SAINT-QUENTIN (4 QUARTIERS), SERAUCOURT-LE-GRAND, TUGNY-ET-PONT et VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE, 117 participants, dont 63 enfants et 54 adultes.









ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil de l'Agglo du Saint-Quentinois a été **ouverte en 2004** conformément aux prescriptions du schéma départemental établi conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental.

Située rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à Saint-Quentin, l'aire d'accueil est ouverte à la communauté des gens du voyage **11 mois** de l'année sur un site aménagé de **16 emplacements** pouvant accueillir chacun 3 caravanes.

La durée maximale du stationnement d'une famille sur l'aire est de trois mois renouvelables une fois, hors situations exceptionnelles (scolarisation assidue des enfants, problèmes de santé, activité professionnelle salariée, formation professionnelle). Chaque emplacement est pourvu en eau, en assainissement et en électricité.

Le taux d'occupation moyen de l'aire d'accueil pour l'année 2021 est de 41% (- 29% par rapport à 2020).



Les agents sont au cœur de l'organisation du travail de notre collectivité. Sans eux, le service public ne pourrait être assuré. La mission de la DDRH est de garantir un accompagnement à tous les niveaux pour permettre à notre organisation d'assurer le meilleur service et aux agents de s'y épanouir.

LE DIALOGUE RENFORCE

• Le dialogue social

Dans le cadre du pacte social, une charte d'engagement a été signée le 29 novembre 2021 par les organisations syndicales et l'administration pour réaffirmer la volonté d'associer les organisations syndicales aux politiques conduites par nos collectivités dans l'intérêt de tous. Le dialogue social doit permettre d'assurer la promotion des intérêts individuels et collectifs des agents tout en assurant l'intérêt général de l'organisation des services.

• Pacte de gouvernance : accompagnement des communes

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte de Gouvernance, la DDRH a été amenée à présenter auprès des élus « La protection des agents » qui est une thématique interne liée à l'évolution d'un cadre juridique qui est en train de se préciser et qui visera, dès 2022, à mettre une obligation supplémentaire à l'égard des agents par l'obligation de participer à la protection sociale des agents. Ce groupe de travail a permis d'avancer ensemble sur le sujet et d'étudier sa pertinence à l'échelle du territoire.

LA PREVENTION ET LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Un service de qualité pour la population est également le fruit de conditions de travail propices pour les agents. En 2021, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, le service des ressources humaines a effectué:

- La gestion de la crise sanitaire et l'accompagnement des agents et des services tout au long de l'année
- La réalisation de 10 analyses de sécurité effectuées par les conseillers en prévention dans le but de s'assurer que l'environnement de travail garantit la sécurité de l'agent et 9 analyses ergonomiques
- L'étude de 48 aménagements de poste

- L'externalisation au 1^{er} juillet du suivi médical des agents de l'Agglo, confié à PRESOA
- La participation à l'opération Duo Day le 18 novembre 2021 qui a permis l'accueil de 3 personnes en situation de handicap en binôme avec nos agents afin de découvrir nos métiers et les opportunités offertes par nos collectivités.
- L'organisation de la journée Pause sans tabac organisée sur 4 sites
 (CCAS, CTA, Victor Basch et Victor Hugo): 100 agents se sont déplacés
 le vendredi 19 novembre 2021 pour bénéficier d'une pause « sans clope »,
 coordonnée par notre infirmière de prévention, en collaboration avec une professionnelle
 de HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS, pour découvrir leurs freins
 et leurs réussites à l'arrêt du tabac.

La démarche de maintien dans l'emploi des agents a été renforcée (6 en 2021) : aménagement de poste, réaffectation, reclassement en mettant en place la période de préparation au reclassement, formation de l'équipe prévention sur la protection sociale et l'inaptitude physique.

Le pôle Développement RH, en 2021, a permis pour l'Agglo du Saint-Quentinois :

- Le recrutement de 144 agents (mobilités internes incluses) dont 49 saisonniers
- L'accueil de 133 stagiaires pour l'Agglo et 79 stagiaires pour les services mutualisés Agglo-Ville

■ LE PLAN PLURIANNUEL EN FAVEUR DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE 2021–2023

Le décret du 4 mai 2020, pris pour l'application des dispositions de l'article 80 de la loi du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique, définit les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Par conséquent, un plan d'actions afin de favoriser l'égalité professionnelle au sein de l'Agglo du Saint-Quentinois et de la Ville de Saint-Quentin a été rédigé en vue d'être déployé sur les années **2021 à 2023 autour de** :



Pour mener à bien ces actions, un référent égalité professionnelle a été identifié au sein de la Directions Générale des Ressources.

L'ATTRACTIVITÉ



Parc des Autoroutes



Implantation Amazon



DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

UNE OFFRE FONCIERE ADAPTEE ET UN ACCOMPAGNEMENT AUPRES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La gestion des **7 parcs d'activités** de l'Agglomération permet de proposer **20 hectares disponibles en 2020 sur 2 zones « Parc des autoroutes » et « Le Royeux »** pour des activités économiques, industrielles, artisanales.

Malgré la crise sanitaire qui a touché durement le monde économique à l'échelle nationale et internationale, l'année 2021 a été marquée par un véritable dynamisme des projets de construction sur les 2 zones d'activités pour lesquels l'Agglo dispose encore de foncier disponible :

• Le Parc des Autoroutes créé en 2002 et destiné au secteur industriel tertiaire est une zone de 180 ha. Voit son taux d'occupation fin 2021 de : 58% soit 59 ha occupés.

Au printemps 2021, 4 entreprises se sont installées : SPIRES (industrie manufacturière) avec 40 emplois, SARL FANCHON (prestataire de service agriculture et industrie) TPE de 3 emplois, NORDEX (maintenance parc éolien) avec 15 emplois, GDRF (service) avec 50 emplois (inauguration le 7 juillet) ; et 10 projets sont en cours.

En ce qui concerne l'Amorce, le site a accueilli son dernier locataire, ACMP, société nouvellement créée spécialisée dans la chaudronnerie.

• Le Royeux a connu la même dynamique avec l'arrivée de VOLVO (constructeur Poids Lourds), AMAZON et HAUREC (traitement et valorisation de déchets). Jusqu'en 2019, la zone comptait 23 entreprises et 750 emplois. En 2021, la zone compte 26 entreprises qui emploient 1090 salariés et a un taux d'occupation : 92% soit 59 ha occupés à terme.



FOCUS LABELLISATION SITE « CLE EN MAIN »

49 nouveaux sites industriels clés en main ont été dévoilés le 23 septembre 2021 : 4 sites ont été retenus dans les Hauts-de-France, dont le Parc des autoroutes à Saint-Quentin.

Un site industriel clés en main est un site immédiatement disponible, pouvant recevoir des activités industrielles ou logistiques. Les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont par ailleurs été anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle dans des délais maîtrisés.

PROMOTION ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Nord France Invest, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est mandatée par la Région et la CCI de Région Hauts-de-France pour contribuer à l'attractivité des Hauts-de-France. Elle attire, par ses actions de prospection et d'ingénierie à l'implantation, des investissements provenant de pays étrangers permettant la création d'entreprises, la reprise de sociétés pour lesquelles il y a un enjeu de pérennité, ou l'extension de sociétés à capitaux étrangers déjà implantées sur le territoire régional.

En 2021, ce partenariat représente 16 fiches projets reçues, dont 1 projet d'implantation avec 300 emplois à la clé.

Focus

EXPOSANT SALON SIMI DES 8-9-10 DEC. 2021



La DDE était présente au sein du stand collectif régional parmi la présence de 22 autres territoires de la région des Hauts-de-France. Evénement incontournable de l'ensemble des acteurs de l'industrie immobilière en France, le salon SIMI est le lieu d'échanges, de débats et avant tout un grand rendez-vous d'affaires entre professionnels. A cette occasion, l'offre foncière et immobilière de l'Agglo a pu être valorisée. Des contacts ont pu être pris avec des promoteurs, investisseurs, constructeurs et chefs d'entreprises intéressés par l'attractivité du territoire Saint-Quentinois.

OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT LE DISPOSITIF TERRITOIRES D'INDUSTRIE ET LE PLAN DE RELANCE NATIONAL

En 2019, Territoires d'Industrie Saint-Quentinois Tergnier a été identifié par le Premier ministre comme l'un des 144 Territoires d'Industrie français. Ce territoire regroupe l'Agglo du Saint-Quentinois, la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier – La Fère, Est de la Somme et Haut de Somme.

Ce dispositif permet de mobiliser des moyens financiers, techniques et humains en partenariat avec le Conseil Régional, acteur clé de la stratégie industrielle territoriale, pour faciliter le déploiement de nouveaux projets industriels.

En début d'année 2021 : 220 dossiers ont été déposés dans les HDF depuis le 7/09 septembre, date d'ouverture du dispositif. 80 % des dossiers ne seront pas soutenus, victimes de leur succès, les crédits 2020 de l'Etat ont été entièrement consommés et l'enveloppe 2021 de 150 M € a déjà été entamée sachant que la Région HDF ne dispose que de 15 M€ environ :

- 3 demandes de subventions d'entreprises saint-quentinoises dans le cadre du plan de relance Soutien aux investissements de modernisation – filière automobile : LAMORY & WALD, AUNDE et DECOUPAGE INDUSTRIEL.
- 6 demandes effectuées dans le cadre du dispositif
 « soutien aux projets industriels dans les territoires » : CONDIPLUS,
 ETS BOYER, SPIRES, AT TECHNIC, DCF FORMATION, STYLE INDUSTRIE.
- 3 demandes dans le cadre du dispositif « Industrie du futur » : DECOUPAGE INDUSTRIEL, SPIRES et ETS BOYER.

ACCOMPAGNER LES ACTIVITES COMMERCIALES ET LES PROJETS

En 2021, la Direction du développement économique a enregistré 98 créations et reprises (63 en 2020) effectives d'activités commerciales et de services (59 créations et 39 reprises) sur son territoire dont 20 franchises ou enseignes nationales.

65 % des nouveaux dirigeants et 76 % des créations pures ont bénéficié d'un accompagnement spécifique que ce soit dans la recherche de locaux, les aides financières ou dans les démarches administratives.



+ de 120
porteurs de projets
et investisseurs ont été rencontrés
par le pôle commerce.

Certains ont déjà créé leur activité. Une dizaine débouchera sur une ouverture en 2022.

+ de 300 contacts et rendez-vous individuels.

L'ESPACE CREATIS



C'est un lieu d'hébergement pour les entreprises innovantes et technologiques. Son objectif est de favoriser les échanges et permettre le lancement des activités d'entrepreneurs dans des conditions optimales. C'est le lieu idéal pour bénéficier d'un accompagnement et d'une émulation professionnelle. Les conditions financières très compétitives (loyer, charges, etc.) sont de nature à faciliter l'entreprenariat. Les jeunes entrepreneurs y cohabitent avec plusieurs structures : l'antenne Euratechnologies, l'incubateur des innovations sportives, un FabLab et une crèche d'entreprises.



- 20 entreprises sont désormais installées au sein de l'espace Créatis
- 11 événements business ont été organisés sur l'année à l'espace Créatis rassemblant 278 participants hétéroclites (institutionnels, privés, ...)
- 4 ateliers ont été organisés en binôme avec les 2 mêmes participantes à chaque atelier qui ont permis de constater les progrès par la conclusion de contrats.



LE COMITE DE SUIVI DES ENTREPRISES DE CREATIS

Un comité de suivi des entreprises de Créatis a été mis en place et se réunit au besoin autour de l'accompagnement des entreprises, des entreprises présentes et du suivi de sorties de la pépinière. 5 comités de suivi se sont tenus en 2021.

LE COACHING D'AFFAIRES

La Direction a mis en place une démarche d'accompagnement économique et financier des entreprises du territoire sous la forme de coaching d'affaires.

En 2021, ce sont :

- 104 structures dont porteurs de projet et startups reçues au moins une fois en entretien au cours de l'année 2021
- 319 entretiens individuels réalisés
- 112 entreprises accompagnées dont 22 startups
- 11 entreprises en cours d'accompagnement
- 39 partenaires vus
- 468 mises en relation réalisées
- 4 ateliers en duo jeu de rôle sur l'entretien commercial (8 participants)

LES AIDES FINANCIERES DIRECTES





- Depuis janvier 2019, les commerces peuvent bénéficier d'un abattement de 10% de la taxe foncière de 10% sur la part de la CASQ qu'ils soient artisans ou commerçants.
- Ils bénéficient également du dégrèvement des 2/3 de la CFE voté par la CASQ le 23 septembre 2020 et appliqué par la DGFIP en janvier 2021.

Le 20 octobre 2021, pour l'ensemble du territoire de la CASQ, le conseil communautaire a validé le renouvellement des dispositifs « CASQ-ARTISANS et CASQ START ARTISANS » qui permettent l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 €.

En 2021:

- 38 dossiers totalement instruits
- 37 % concernent la ruralité (comme tous les ans)
 Plus de 60% des artisans de la CASQ ont leur siège à Saint-Quentin
- 13 créations/reprises et 25 développements
- 842 000 € d'investissements prévus par les artisans
- 100 000 € de subventions prévues soit 12% des investissements réalisés par les artisans.

Depuis octobre 2021, après une année 2020 difficile dans un contexte de pandémie, les artisans doivent faire face à :

- Une pénurie de matériaux surtout le secteur du bâtiment Le bois, le PVC, l'aluminium, le carton, le papier manquent aux entrepreneurs, entrainant une augmentation des prix par toujours possible d'impacter sur les factures clients qui ne veulent pas payer plus cher que ce qui était prévu initialement.
- Des difficultés grandissantes de recrutement (notamment couvreurs, chauffagistes, plaquistes, et la restauration) près de 500 offres d'emploi non pourvues recensées rien que pour le bâtiment dans l'Aisne.
- Des délais de livraisons de leurs véhicules professionnels neufs dépassant les 6 mois.

ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DES FILIERES D'EXCELLENCE ROBONUMERIQUE



RENCONTRE CLUB DES ENTREPRISES DE LA ROBONUMERIQUE

65 participants se sont regroupés autour du thème du changement des usages dans le travail à distance, travail hybride et adaptation des entreprises.

Co-animation assurée par Denis SENNECHAEL et Thierry FAVREZ.

Cette rencontre était aussi l'occasion de faire découvrir aux chefs d'entreprises présents le circuit de Clastres et ses propositions. Cela a déjà suscité un vif intérêt de certaines entreprises pour l'organisation de séminaires ou de rencontres clients (Clarilog, EDF, Innovaltech, Engie et d'autres mises en relations à venir).

CONVENTION D'AFFAIRES ROBOMEETINGS – SMART INDUSTY

Pour cette nouvelle édition 2021 encore 100% digitale, c'est 650 participants en tout, 49 exposants, 37 speakers, 1 matinée dédiée à l'international, 1500 visualisations de vidéos, 1570 Connexions cumulées sur les 2 jours et un peu plus de 900 mises en relations

En partenariat avec Pôle emploi, le salon Robomeetings Jobs a permis de mettre en ligne des offres d'emplois.

Une belle réussite avec une satisfaction générale des exposants sur leur participation, un programme de conférences « très qualitatif » et très appréci.

La soirée Networking a été un véritable succès, due en grande partie au besoin des entreprises à échanger directement en physique et au plaisir de se retrouver.

Chiffres clés édition 2021:

- 49 exposants avec 85 membres exposants
 - 37 speakers 470 visiteurs
- 2408 visualisations des vidéos des différentes conférences et interventions sur les différents canaux de diffusion sur les 2 jours et en replay.







ANIMATION DE LA FILIERE ROBONUMERIQUE AGRICOLE

Dans sa stratégie de développement économique axée sur la robonumérique et fort de ses atouts agricoles, **l'Agglomération structure et anime une filière robonumérique agricole** afin de faire émerger un écosystème d'innovation robotique & IOT dans le secteur agricole.

• •

OBJECTIFS

 Mettre en réseau et fédérer les acteurs locaux de la filière agricole du territoire afin de développer des projets collaboratifs en matière de solutions robotiques et numériques et proposer aux agriculteurs des outils d'aides à la décision.

• S'afficher comme le territoire démonstrateur et référent de la Robonumérique agricole à l'échelle de la troisième révolution industrielle et agricole portée en Région des Hauts de France.



ACTIONS

- Participation aux actions de l'association des Agriculteurs Connectés des Hauts-de-France
- Suivi de start-ups et mise en relation avec les donneurs d'ordre (ex Eurodao, Enthal.p)
- Suivi d'ARAVALIS : institut du végétal (accompagnement dans leur projet d'extension sur le site de Villers-Saint-Christophe et accompagnement par la Région Haut-de-France concernant le Projet « Station connectée « (projet de RDI projet de DIGISTATION) : Développer une station connectée pour optimiser la gestion des grandes cultures et proposer aux agriculteurs des outils d'aides à la décision : Système d'information, Infra-rouge, crowdsourcing (production participative), Imagerie et communication.
- Valorisation et suivi des 10 ruches et des 15 stations météorologiques connectées implantées sur le territoire de l'Agglo.

ACCOMPAGNEMENT DES STARTUPS : INCUBATEUR EURATECHNOLOGIES

Le partenariat avec Euratechnologies avec une antenne implantée sur le site de Créatis se poursuit avec au cours de l'année 2021 :

- Nombre de projets présentés au comité d'incubation : 25
- Nombre de comités d'incubation : 3 (Janvier, Avril et septembre 2021)
- Nombre de projets retenus : 20
- Nombre de projets deeptech (technologies novatrices): 5
- Nombre d'entreprises créées : 4
- Nombre de projets passés en commission Fonds Régional d'Incubation (FRI) /Allocations : 9 dont 2 en allocations forfaitaires
- 66.476 euros alloués dans le cadre du Fond Régional d'Incubation pour 6 projets
- 13.000 euros alloués pour 2 porteurs de projets aidés dans le cadre de l'allocation forfaitaire de la région.





Depuis cette année 2021, le site de Saint Quentin (Créatis) a accueilli 4 nouvelles startups créées à la suite de leur incubation. En dépit des conditions sanitaires, Euratechnologies a réussi à maintenir l'accompagnement de manière hybride.

CHIFFRES CLÉS 2021

- 20 nouveaux projets incubés (Programme Start) et 28 en cours
- 13 startups créées actives
- 4 créations d'entreprises
- 33 employés (dont 6 alternants et 5 stagiaires)
 en 2021 dans les entreprises crées et accompagnées depuis 2019.



L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le pôle Enseignement supérieur de la Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires anime les stratégies territoriales en matière de formations supérieures et de vie étudiante avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, privés...

Il promeut les formations présentes sur le territoire, dans les établissements et dans des salons, et mène des actions dédiées aux étudiants.

FOCUS SUR LES ÉVÉNEMENTS

Ouverture d'une antenne de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Amiens à Saint-Quentin, autour de 2 formations (une Licence 3 Management et un MAE, Master d'Administration des Entreprises)

Journée d'Accueil des Etudiants: la JAE 2021 a pu être réorganisée, alors qu'elle avait été annulée en 2020 à cause du contexte sanitaire. Un village était en place pour informer les étudiants sur des thématiques diverses. En plus de l'Agglomération, il a accueilli la direction en charge du conseil citoyen et la Direction de la Culture de la Ville de Saint-Quentin, le service Vie étudiante de l'Université de Picardie Jules Verne, la Caisse Primaire d'assurances maladie, la Caisse d'Epargne, Accueil et Promotion, la Région Hauts-de-France, l'INSSET, la MGEN, Transdev et la Vaniccocar.

Les étudiants saint-quentinois ont pu également s'amuser, grâce à des concerts, des démonstrations de danse et un escape game dans la ville, avec 170 étudiants qui ont pu partir à la découverte des lieux emblématiques de la ville de Saint-Quentin. Lauréat, avec la Ville de Laon, de l'appel à projets « CNAM, au cœur des territoires « et ouverture à la rentrée 2021 d'un Master Comptabilité Contrôle Audit.

Ainsi, en 2021:

- Ouvertures de 7 nouvelles formations
- 2 400 étudiants
- 55 diplômes post-bac
- 2 classes préparatoires aux grandes écoles
- 25 BAC+2 (23 BTS et de 2 Titres BAC+2)
- 17 BAC+3 (Bachelors, Licences et BUT, Bachelors Universitaires de Technologie)
- 10 BAC+5 (Cycle Master et diplôme d'ingénieur).



Depuis 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour les 39 communes de son territoire.

LES TRANSPORTS URBAINS : LE RESEAU « PASTEL »

Le transport urbain de l'Agglo est délégué à TRANSDEV Mobilités du Saint-Quentinois, jusqu'en 2029. Le réseau de bus est plus connu sous le nom commercial « PASTEL ».

Celui-ci est composé de 6 lignes, dont une ligne chrono qui passe toutes les 15 minutes (Ligne 1). Un renouvellement du parc de bus a été engagé à un rythme très soutenu depuis la fin d'année 2020 et se poursuit en 2021, dans une démarche de transition énergétique très volontariste (bus diesel EURO 6 remplacés par des bus micro-hybrides diesel-électrique).

CHIFFRES CLÉS 2021

- 6 lignes régulières
- 1 433 646 km commerciaux parcourus
- 4 217 066 voyages, soit une hausse de 9,1 % par rapport à 2020
- 39 bus
- 101 salariés
- Contribution financière de l'Agglo versée au délégataire : 6 130 059,08 € HT

(et 264 396 € de taxe sur les salaires en sus)







LETRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) : « DECLIC AGGLO » ET « DECLIC PRO »

Les services de Transport A la Demande (TAD) sont également portés par TRANSDEV Mobilités du Saint-Quentinois, dans le cadre de la délégation de service public. Le service « DECLIC PRO » est sous-traité à TRANSDEV Compagnie Axonaise.

« DECLIC AGGLO »

Essentiellement consacré aux communes rurales, ce service permet de se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Agglo aux horaires proposés par la centrale de réservations. Depuis 2018, le service fonctionne toute l'année du lundi au samedi, sur simple réservation téléphonique ou sur Internet.



CHIFFRES CLÉS 2021

- 197 626 KM parcourus
- 11 377 voyages, soit une hausse de 27,25 % par rapport à 2020
- Contribution financière de l'Agglo versée au délégataire pour le transport à la demande (Déclic Agglo et Déclic Pro) : 243 299,47 € HT

« DECLIC PRO »

Essentiellement consacré aux communes rurales, ce service permet de se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Agglo aux horaires proposés par la centrale de réservations. Depuis 2018, le service fonctionne toute l'année du lundi au samedi, sur simple réservation téléphonique ou sur Internet.

GD-520-DY

CHIFFRES CLÉS 2021

- 33 627 km parcourus

LE TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE « ANDIGO »



Depuis le 1er septembre 2017, la société SYNERGIHP exploite le service de transport adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), connu sous la marque commerciale « AndiGO », dans le cadre d'une convention de délégation de service public. Ce service permet aux personnes en situation de handicap de se déplacer dans de conditions raisonnables d'accès, de qualité et de prix, du lundi au dimanche, de 6h30 à 00h30.

Depuis 2020, le service s'est développé sur le territoire, puisque les habitants de 37 des 39 communes de l'Agglo ont fait appel à ce service, contre seulement 15 communes en 2018.

CHIFFRES CLÉS 2021

- 11 494 km parcourus
- 33 952 voyages réalisés
- 194 nouveaux clients, soit une hausse de 32 %
- 15 salariés Participation financière de l'Agglo au délégataire : 708 308,87 € TTC



FOCUS EN VOITURE NINA ET SIMON.E.S »

Dans le cadre de la démarche itinérante « En voiture Nina et Simon.e.s », l'Agglomération du Saint-Quentinois s'est associée à la Fédération Régionales des CIDFF des Hauts-de-France.

L'objectif était de proposer un lieu d'information, d'écoute et d'orientation bienveillant, gratuit et sans rendez-vous, à destination de toute personne se questionnant sur les thématiques de l'égalité entre les femmes et les hommes, la vie de couple, la sexualité, le genre, le droit, l'insertion ainsi que les violences.

En 2021, 4 interventions itinérantes, par le biais du van de la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) des Hauts-de-France ont permis d'aller à la rencontre de 130 usagers sur le territoire :

- Le 18 novembre, sur la commune de FONSOMME, de 13h30 à 17h30 :
 20 personnes sont venues échanger sur ces thématiques.
- Le 22 novembre, sur le parking de l'UTAS de Saint-Quentin, de 13h30 à 16h00 : 20 personnes
- Le 24 novembre :
- Sur le marché de Saint-Quentin, de 8h30 à 12h30 : 75 personnes.
- Sur la commune de Flavy-le-Martel, de 14h00 à 17h00 : 15 personnes.





Implanté sur un site de plus de 200 hectares, le Pôle Mécanique de la Clef des Champs bénéficie d'une situation géographique favorable à son développement et abrite des infrastructures proposant une offre de service diversifiée.





LE CIRCUIT DE VITESSE

Première homologation en 2016 par la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), le circuit de vitesse a obtenu son homologation le 7 avril 2021 pour quatre nouvelles années.

Avec une longueur de 2 700 mètres dans sa configuration la plus longue, le tracé est varié et permet d'alterner l'enchaînement de courbes inversées, de passages rapides, d'épingles et de lignes droites. Deux autres tracés sont possibles (2 400 mètres et 1 900 mètres).

La sécurité est le point fort du circuit de Clastres. Ses dégagements, ses bacs à graviers, la présence d'un véhicule incendie, d'une ambulance, d'une dépanneuse, d'une safetycar et d'un Centre Médical. Il dispose d'une station météorologique connectée délivrant en temps réel les informations météo et la création d'un plan de secours contribuent à apporter une sécurité et une confiance maximale aux pilotes et organisateurs.

Dans le cadre de la tranquillité publique des contrôles acoustiques permanents 24h00/24h00 sont assurés par un prestataire à l'aide de 2 sonomètres positionnés sur le Pôle Mécanique et de 4 sonomètres positionnés sur les 4 communes concernées par le Pôle Mécanique.





LA PISTE D'ESSAIS INDUSTRIELS ET D'ACCELERATION

Auparavant appelée « DRAGWAY », d'une longueur de 1650 m et d'une largeur de 12 m, ouverte toute l'année, elle accueille tous types de manifestations :

- Des courses de dragster inscrites aux calendriers internationaux des fédérations: 3 manches du circuit européen Super-pro et du Challenge Européen Junior Dragster (auto et moto) se sont déroulés sur le site, accueillant plus de 250 pilotes de multiples nationalités.
- Des RUNS d'accélération auto et moto non-inscrits aux calendriers des fédérations organisés sous forme d'entrainements.
- Des essais industriels et scientifiques pour la mise au point ou des tests de véhicules ou de produits d'équipementier automobile (VALEO, MBK, UTC de Compiègne VEONER ...).
 La présence de pans inclinés de 5 à 30% permet également des tests de freinage.
- Des formations liées à la sécurité routière
 (formation des personnels DIR, formation
 de protection rapprochée des véhicules, apprentissage
 de freinages d'urgence...).
- Des tournages vidéo.

LE CIRCUIT DE MOTO-CROSS

Positionné sur emprise foncière sur la zone d'activité de la Clef des Champs de CLASTRES. de 126 697 m², le circuit de moto-cross homologué pour 4 ans par la Préfecture de l'Aisne et la FFM depuis octobre 2017 comporte une piste de 1 550 mètres destinée aux roulages et à la compétition et une piste de 500 mètres destinée à la découverte/apprentissage pour débutants. Une nouvelle homologation du terrain a eu lieu en octobre 2021 en agrandissant la piste sur la totalité de l'emprise foncière.

Le circuit est géré par l'association MX PARK et dispose d'une convention d'occupation temporaire qui prévoit une recette locative.

Les activités déployées :

- Une école de pilotage de moto-cross
- Des courses de moto-cross et/ou d'endurance moto cross/quad
- Des roulages/entrainements
- La location de la piste à des organisateurs de roulage et école de pilotage

L'ACCUEIL DES MANIFESTATIONS

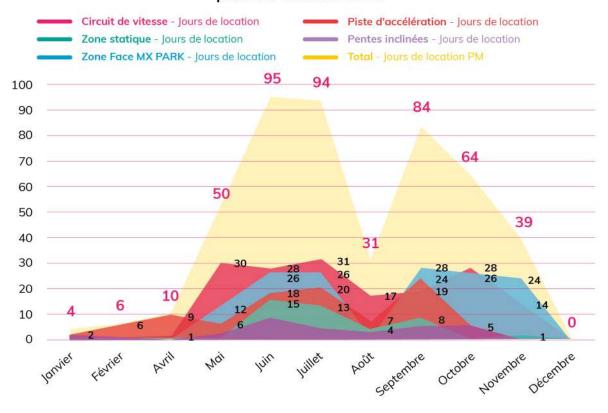
La superficie de l'équipement et les nombreuses pistes béton héritées de la fonction première du site comme base militaire, permettent également l'organisation de grands rassemblements motorisés de type « statique » ou de tout autre évènement privé.

L'étendue de ses nombreuse zones espaces verts et/ou boisées permettent une confidentialité recherchée par certains centres de formations. Conventionné avec l'Agglomération du Saint-Quentinois jusqu'en 2023, l'école de pilotage du ministère de l'Intérieur en est le parfait exemple

Données 2021:

En 2021, le circuit a été fermé 107 jours à cause de la crise sanitaire.

Evolution du nombre de jours de location par zone d'activité 2021







Focus

EVENEMENTS 2021

YAMAHA Motor Europe, succursale France, a organisé le « BLU CRU CAMP les 28 au 31 juillet 2021 au Pôle mécanique de CLASTRES.

Destiné à des pilotes Yamaha de 10 à 20 ans, triés sur le volet, ce stage complet et varié couvre différents aspects de la compétition afin d'aider les futurs champions à progresser dans leur discipline, vitesse et motocross.

Durant quatre jours, les jeunes sélectionnés 17 pilotes vitesse et 13 pilotes (MX) ont enchainé nombre d'ateliers pour parfaire leur technique de pilotage mais aussi, pour découvrir d'autres facettes de leur sport. Pour encadrer ces graines de champions, Yamaha, a fait appel à des formateurs et/ou intervenants professionnels ainsi qu'à ses meilleurs pilotes pour encadrer les activités motos et hors moto.

Organisation du Championnat de France Féminin de MOTO CROSS les 18 et 19 septembre.

La VW SUNDAY organisée par le Club Golf France le 28 août pour compenser l'annulation des VW DAYS du mois de juin à la suite du contexte sanitaire.

Les 14, 15 et 16^{ème} European Dragsters organisées les 19 et 20 juin, 31 juillet et 1^{er} août, 04 et 05 septembre.











Le tourisme est un réel atout pour notre territoire : créateur d'emplois souvent partagés, apporteur de chiffre d'affaires pour les professionnels, fédérateur autour d'initiatives originales... L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois (OTC) est chargé d'accueillir, promouvoir et fournir des informations touristiques. Il multiplie les projets de conception, de commercialisation, de développement de produits touristiques ainsi que d'ingénierie et d'accompagnement de projets. Il mène aussi des missions d'animation, de promotion du réseau de professionnels sur la destination touristique et de classement des meublés de tourisme en étoiles selon le référentiel national, sur la destination du Saint-Quentinois.

En 2021, l'OTC s'est défini cinq enjeux généraux :

- Renforcer l'identité touristique de la destination pour attirer une nouvelle clientèle d'agrément et/ou de proximité.
- Repartir sur de nouvelles bases avec les Pros.
- Repenser et réinventer l'accueil afin de répondre à la clientèle.
- Engager la destination dans un tourisme plus responsable et vertueux.
- Préserver l'équipe et ses compétences clés.

CLASSEMENT EN CATEGORIE I DE L'OFFICE DE TOURISME ET AUTRES

L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois a obtenu son **classement en catégorie I**, pour une durée de 5 ans, par arrêté préfectoral en date du 30 août 2021, preuve de son niveau d'excellence et grâce à l'investissement de toute son équipe.

Ce classement est étroitement lié à l'obtention de la dénomination **Commune touristique** pour la commune de Saint-Quentin.

L'Office de Tourisme a également obtenu le renouvellement de la labellisation **Tourisme** & **Handicap** pour son espace accueil.



CHIFFRES CLÉS 2021

- 80.000 visiteurs accueillis en 2021 (+ 5,5% / 2020), tout accueil confondu.
- 166 groupes accueillis :
 - Chiffre d'affaires apportés aux partenaires de l'Office de Tourisme via les groupes 95.815 €.
 - Origine de la clientèle : 92% française et 8% étrangère (belges).
- 49 visites privatives Adopte un guide vendues.
- 10 évènements d'entreprises en co-organisation.
- 62.000 € de chiffre d'affaires pour la boutique de l'Office.
- 58.000 visites sur le site Internet (ancienne version).
- 109.000 € de chiffre d'affaires générés par les hébergeurs de la destination suivi par l'Office de Tourisme sur la plateforme Esprit Hauts-de-France pour 373 week-ends vendus.
- 1.524 participants aux visites Ville d'Art et d'Histoire.
- 294 participants aux RDV insolites de l'Office.







Parc d'Isle Etang d'Isle et réserve

ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

- Communication et démarchage sur un salon Tourisme d'Affaires à Paris.
 Tenue d'un stand sur le salon Sénioreva à Lille.
- · Création des podcasts « En moins d'deux ».
- Mise en valeur des producteurs locaux avec l'organisation d'une semaine
 « 1 jour, 1 producteur » en octobre à l'accueil.
- 20 accueils de journalistes et blogueurs (dont anglais, allemands, belges et néerlandais).
- 67 articles publiés (presse écrite et web).
- Réalisation de 5 vidéos promotionnelles pour les réseaux sociaux chinois.
- Poursuite des RDV insolites de l'Office : Beaujolais au Buffet, Bonsaï & Thés,
 City & Run, City & Walk, Christmas & Run, & Run, Noël au Buffet, Canoë & Musée...
- Concours dans le cadre du lancement du guide Sites & Cités remarquables avec 3 séjours à gagner, offerts par l'Office de Tourisme.



QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2021

- Animation du réseau des partenaires touristiques locaux
- de l'étude de requalification des maisons éclusières et de services du Saint-Quentinois.
- Organisation à l'échelle locale et Accueil de la randonnée inaugurale Via Francigena Road to Rome.
- Mise en place d'une billetterie loisirs.
- Déploiement et coordination à l'échelle de la destination du concept Du Potager à la Table (5 restaurants engagés).
- Edition du Carnet de voyage et mise en œuvre d'une stratégie de diffusion.
- Accueil de deux apprentis au sein de l'équipe.
- Engagement de deux nouveaux hébergeurs sur la plateforme Esprit Hauts-de-France..

Focus

UNE MARQUE DE DESTINATION EN 2021

La marque territoriale, à l'image des stratégies des entreprises, permet de véhiculer une identité reconnaissable et porteuse de sens et de valeurs.

Ainsi, l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois en collaboration avec l'Office de tourisme du pays du Vermandois et la Communauté de communes du val de l'Oise, a mis en place en 2020 un comité de pilotage afin de définir une marque pour la « grande destination Saint-Quentinoise» couvrant l'intégralité de leur périmètre respectif.

C'est ainsi qu'a été créé en 2021 la « Destination St Quentin ».





CADRE DE VIE





LA PLANIFICATION

L'Agglo dispose de la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme c'est-à-dire des documents qui organisent le territoire. Deux documents essentiels à ce titre, le Schéma de Cohérence Territorial et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Le PLUi-HD approuvé le 9 décembre 2020 est désormais opposable depuis ce début d'année. Un travail a été mené pour intégrer le PLUi dans le nouvel outil d'information géographique, AGGLO CARTO. L'essentiel de ce travail a été réalisé, validé et mis à disposition des utilisateurs et tout particulièrement des instructeurs du droit des sols.

De même, un travail a été mené auprès de la Direction Départementale des Territoires afin d'obtenir les données graphiques et réglementaires des servitudes d'utilité publique, pour ensuite les intégrer dans AGGLO CARTO. Pour la plus grande part de ces servitudes, la donnée réglementaire est prête mais le travail de cartographie n'est pas encore achevé.

La modification n°1 du PLUi-HD a été engagée par arrêté du 11 octobre 2021. Le choix de cette procédure a été préféré à la déclaration de projet pour répondre à la fois à la demande initiale de la société Mondelez de modifier la hauteur constructible sur leur parcelle mais aussi de permettre d'autres modifications attendues, notamment en vue du développement des énergies renouvelables, en particulier liées au solaire.

LA STRATÉGIE HABITAT

LANCEMENT D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

L'étude réalisée en février 2019 a permis de définir les objectifs de rénovation du parc ancien sur le secteur du centre-ville de Saint-Quentin et de décider des modalités d'intervention de l'Agglomération du Saint-Quentinois. Cette opération a débuté le 25 janvier 2021 pour une durée de 5 ans afin de rénover le parc privé et remettre sur le marché des biens vacants, dégradés, énergivores, ...

14 dossiers agréés dans le cadre de l'OPAH-RU :

- 9 dossiers de propriétaires occupants
- 5 dossiers de bailleurs pour 8 logements
- 59 351 € d'aides de l'Agglo du Saint-Quentinois
- 39 858 € d'aides de la Ville de Saint-Quentin.



LA CONVENTION DE DELEGATION DES AIDES EN MATIERE D'HABITAT

L'Agglomération est titulaire d'une délégation de compétence de la part de l'Etat en matière d'attribution des aides publiques en faveur du logement, dites aides à la pierre, depuis le 1^{er} janvier 2015. Ces aides sont destinées à encourager l'investissement immobilier sous forme de prêts ou d'aides, pour le parc public mais aussi le parc privé, en partenariat avec les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah).

FOCUS CHIFFRES CLES 2021

- 944 648 € de crédits Anah ont été engagés en 2021, soit plus de 300 000 € supplémentaires par rapport à 2020, pour un total de 73 dossiers (10 bailleurs et 63 occupants).
- Le montant des travaux générés atteint 2 182 247 €.
- 27 conventionnements sans travaux ont également été accordés, mettant en location des logements à loyer modeste.
- Pour les projets de rénovation énergétique, le gain énergétique moyen :
 53 %, contre 40 % en 2020, ce qui est à mettre en relation avec l'augmentation du montant moyen des travaux.
- Pour les projets relevant de MaPrimeRénov, qui ne sont pas instruits par nos services, on peut tout de même afficher 794 dossiers engagés en 2021 pour un montant total de subvention de 2 520 664 €, et plus de 7,4 millions d'euros de travaux prévisionnels générés. Ainsi, 1 euro de subvention a engendré 28 € de travaux.
- Pour le parc social, 4 dossiers ont reçu un agrément sur l'année de gestion 2021, concernant 3 opérations pour un total de 30 logements et 16 places d'hébergement sur 3 sites et par 2 maîtres d'ouvrage, Habitat et Humanisme et Clésence. Des subventions ont été accordées pour un total de 634 761.22 € dont 324 000 € au titre du plan de relance (18 lits d'accueil médicalisés).

BONUS ENERGIE

Dans le cadre de sa compétence Habitat, l'Agglo prend activement part à la rénovation énergétique des logements anciens. Dans la continuité des objectifs de rénovation énergétique définis par l'Etat, visant à inciter les propriétaires à réaliser des travaux plus conséquents, l'Agglo a décidé de reconduire la version élargie du **Bonus Energie**. En 2021, 30 ménages en ont bénéficié, pour un montant de 59 125 €.

On note que le nombre de ménages est moindre, mais les projets sont plus conséquents, avec une aide moyenne en constante évolution qui atteint 1 971 €, contre 1 581 € en 2020.

FOCUS LE PERMIS DE LOUER

À partir du 1^{er} mai 2021, le dispositif de la lutte contre l'habitat indigne et insalubre est mis en place sur Saint-Quentin sur un périmètre restreint et sur l'intégralité de la commune de Clastres.

Chiffres 2021:

- Au 31 décembre 310 dossiers ont été déposés parmi lesquels 5 ont été retirés (logement loué avant le 1er mai, le propriétaire a décidé de faire des travaux, logement hors périmètre), soit un total de 305 dossiers déposés.
- 297 dossiers ont été traités, 8 sont en cours de traitement (dossiers suspendus pour des informations complémentaires ou contact avec le locataire en place).





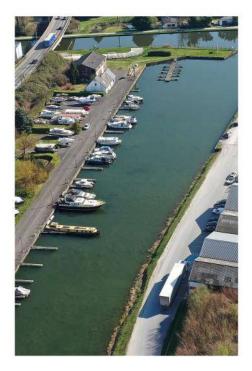
Nombre de dossiers deposés par mois / 2021

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE RENOUVEAU DU PORT DE PLAISANCE DE SAINT-QUENTIN ET SES ABORDS

L'Agglo du Saint-Quentinois souhaite donner une nouvelle image du tourisme fluvial sur son territoire à travers l'aménagement, la modernisation et le désenclavement du Port de plaisance de Saint-Quentin et son emprise. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de valorisation et de développement du tourisme fluvestre.

A la suite des études réalisées en 2019 relatives au renouveau du tourisme fluvial et au canal de Saint-Quentin, l'Agglo du Saint-Quentinois a souhaité engager une réflexion complémentaire sur l'opportunité de ce projet.



En 2021, elle a donc fait appel à la Seda afin de l'accompagner dans la poursuite des différentes phases de programmation, l'établissement d'un planning et la réalisation d'études techniques (diagnostics amiante, levées topographiques...) jusqu'au choix du futur mode de gestion. Ce travail se poursuivra jusqu'au début de l'année 2023.

Dans le même temps, la collectivité échange régulièrement avec Voies Navigables de France (VNF) qui est l'actuel propriétaire du port de plaisance et de son emprise.

FOCUS L'AMENAGEMENT

DE L'ECOQUARTIER DU MARECHAL JUIN



L'enjeu est d'engager la reconversion d'une ancienne friche industrielle située en cœur de ville et de redynamiser le quartier du Faubourg d'Isle.

En 2015, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est portée acquéreur de la friche industrielle située boulevard du Maréchal Juin à Saint-Quentin. Après les travaux de démolition qui ont pris fin en milieu d'année 2018, et la signature de la concession d'aménagement avec la Seda (aménageur local) en 2019. L'ancienne friche est devenue une nouvelle Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en septembre 2020 et accueillera un Ecoquartier en cours de conception qui a déjà obtenu l'étape 1 de la labellisation de la démarche Ecoquartier portée par le ministère de la transition écologique.

Depuis septembre 2021, les travaux d'aménagement de la voirie, des réseaux et du paysagement ont commencé ; tout d'abord par la réfection du parking situé entre la rue Saint-Antoine et la rue du Général Leclerc, et ensuite par le terrassement de la parcelle qui accueillera différents bâtiments.

Le futur écoquartier accueillera une résidence intergénérationnelle, Maison de Marianne by Clésence et 44 nouveaux logements dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Ensuite viendra une résidence étudiante avec une maison de services aux étudiants, un centre de formation/extension de l'Université Picardie Jules Verne à proximité et un bâtiment tertiaire/pépinière. C'est un véritable écosystème qui se construit au faubourg d'Isle, autour du développement durable.

CHIFFRES CLÉS 2021

Budget prévisionnel global : 16 millions d'euros TTC

- 1,2 hectares de superficie
- 1 800 m² engazonnés, 725 m² de prairie fleurie
- 121 arbustes, 71 arbres dont 50 arbres à tiges et cépées et 21 arbres fruitiers
- 74 nouveaux logements pour des familles, des jeunes actifs, des seniors
- 80 chambres étudiantes dont des colocations solidaires.







EQUIPEMENTS CULTURELS ET PETITE ENFANCE



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (EAJE)

Des places de type crèche mais aussi de type halte-garderie sont ouvertes au sein des 2 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), déclarés d'intérêt communautaire (agréés par la Protection Maternelle et Infantile), aux enfants de 2 mois à 4 ans pour la crèche A petits Pas située à Aubigny-aux-Kaisnes et jusque 6 ans pour les Trot'Tinous situés à Clastres.



En 2021, 67 familles ont pu bénéficier d'un accueil pour leurs enfants au sein de la crèche des Trot'Tinous et 37 au sein de la crèche A Petits Pas. Le taux d'occupation des 2 structures se situe à 77 % pour APP et 78 % pour les Trot'Tinous. Malgré le contexte sanitaire, le taux est supérieur à celui de 2020.

C'est un total de 104 enfants qui ont été accueillis au sein des 2 structures et pendant la fermeture exceptionnelle des structures, les 96 familles concernées ont pu bénéficier de jeux, de conseils et d'ateliers via le groupe Facebook fermé dédié à chaque crèche.

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le RAM constitue un véritable outil à disposition des parents employeurs et des assistants maternels.

Pour 2021:

- 42 assistantes maternelles ont pu bénéficier des services du RAM
- 8 ateliers d'éveil et 1 atelier de motricité ont été mis en place, bénéficiant
 à 42 personnes (enfants et adultes confondus). Ces échanges ont permis
 d'aborder notamment la relation entre le parent employeur et l'assistant maternel,
 et plus précisément le contrat de travail.
- Une page Facebook dédiée au RAM a été animée de façon hebdomadaire au travers de fiches activités, de fiches professionnelles, de fiches cuisine.
 Ce Facebook rassemble une vingtaine d'assistantes maternelles sur le territoire.

La situation sanitaire n'a pas conduit à la fermeture du RAM mais à une ouverture adaptée. Les usagers ont été accompagnés par téléphone et par mail. Le nombre d'accompagnements a largement augmenté, passant de 574 à 691 personnes : 460 contacts mails, 185 accueils téléphoniques et 46 accueils physiques.

Aussi, dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement, une journée d'information et de prévention autour de l'allaitement et de la parentalité a été proposée à Clastres le 15 octobre 2021, en partenariat avec la PMI.



JEUNESSE

En 2021, les ALSH ont été ouverts à Jussy pendant les petites vacances scolaires d'hiver et d'automne pour les enfants de 6 à 12 ans, et durant les 4 premières semaines des vacances d'été à Grugies, Montescourt-Lizerolles et Saint-Simon pour les enfants de 3 à 12 ans.

Malgré les restrictions dues au contexte sanitaire, les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités extérieures (jeux sportifs, jeux coopératifs, activités de pleine nature, ...) ou intérieures (jeux de société, activités manuelles, petits jeux...) ainsi que des sorties pédagogiques au Parc d'Isle et à la Ferme de Sommeron en Thiérache.

Le séjour sportif à destination des jeunes de 12 à 17 ans a été annulé.



268 enfants ont été accueillis au total :

- 22 aux vacances d'Hiver encadrés par 1 directeur et 2 animateurs,
- 221 aux vacances d'été encadrés par 3 directeurs et 19 animateurs,
- 25 aux vacances de Toussaint encadrés par 1 directeur et 2 animateurs.

La période de confinement n'a pas permis l'organisation de l'accueil de loisirs de Jussy pendant les vacances de printemps.

Les centres de loisirs de Grugies, Montescourt-Lizerolles et Saint-Simon ont été maintenus à 64 places par centre (16 places pour les moins de 6 ans et 48 places pour les enfants de 6 à 12 ans).

CULTURE

L'Ecole de musique, grâce à ses 7 professeurs, propose l'enseignement de la guitare classique, la guitare musiques actuelles, le piano, la flûte, le violon, la batterie et le chant. Des ensembles collectifs y sont également pratiqués (ensemble vocal, atelier musique classique/musiques actuelles).

Les plus jeunes ont la possibilité de s'initier à l'univers de la musique grâce à l'atelier d'éveil ouvert aux enfants à partir de 4 ans. Enfin, chaque élève inscrit en cours d'instrument a accès à la classe de Formation Musicale (solfège).



A l'école de danse, une professeure diplômée d'état assure les cours de modern jazz pour 6 classes allant de l'éveil (à partir de 4 ans) au cycle 3 (16 ans et plus).

Pour la troisième année consécutive, en 2021, une séance de musique de 30 minutes est dispensée chaque semaine aux jeunes enfants par les professeurs de musique dans chaque EAJE.

L'école de musique et de danse a été fermée, pour les adultes uniquement, pendant la période de confinement du 4 janvier au 29 mai 2021.

Rentrée 2021:

- 121 élèves se sont inscrits aux cours d'enseignements musicaux.
- 27 élèves se sont inscrits aux cours d'enseignement de la danse.



STRUCTURES DE SPORT ET LOISIRS (COSEC, PISCINES, BULLE)



LES COSEC

L'Agglomération du Saint-Quentinois est propriétaire de 5 complexes omnisports évolutifs couverts (COSEC): LP Ameublement à Omissy, Paul Eluard à Gauchy, Anne Frank à Harly, Gabriel Hanotaux et Pierre de la Ramée à Saint-Quentin. Chacun d'entre eux comprend un espace couvert (gymnase) et un espace extérieur, proposant des équipements pour la pratique de différents sports collectifs et de l'athlétisme. L'Agglo dispose également d'un terrain de tennis couvert, situé à Montescourt-Lizerolles.

En 2021:

- La mise en place d'un observatoire du sport des licenciés sur le Saint-Quentinois.
- L'appui et l'accompagnement à l'organisation de la Fête du sport, le 11 septembre au Parc d'Isle, avec également la Tournée des Drapeaux, et la journée Portes ouvertes des clubs le 18 septembre 2021.
- La mise à disposition de sites sportifs, tous types de publics confondus, s'élevait à 84 125 heures en 2018 et à 76 739 heures en 2019. Dans le contexte de crise sanitaire liée au COVID, elle a chuté à 46 896 heures en 2020 avant de remonter à 58 207 heures en 2021.
- La fréquentation des scolaires en volume horaire a été de 23 962 heures en 2021, soit globalement autour de 90% d'une année normale de fonctionnement.

LES PISCINES

L'Agglomération du Saint-Quentinois est propriétaire des trois équipements aquatiques du territoire, dont deux sont directement gérés par ses services : les piscines de Gauchy et Jean-Bouin. La Bulle, quant à elle, est gérée en Délégation de service public appelée également concession de services.

La complémentarité des trois établissements et la diversité de leurs activités permettent de proposer aux habitants du territoire une large gamme d'offres (apprentissage de la natation, pratique sportive associative ou libre, loisirs et animations aquatiques, détente, bien-être, animation aquatique enfance/jeunesse à destination des familles).

PISCINES JEAN-BOUIN ET DE GAUCHY

Pour la Piscine Jean BOUIN, après une opération de rénovation-extension de grande ampleur ayant entrainée sa fermeture fin 2018, et compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci n'a pu rouvrir ses portes aux scolaires qu'en en mai puis au grand public en juin 2021.

Elle offre un nouveau visage : celui d'un équipement structurant au service du territoire et de ses habitants, moderne et accueillant, ayant pour mission globale d'assurer de manière optimale le service public, avec :



Piscine Jean-Bouin



Piscine Gauchy

- Une amplitude d'ouverture la plus large possible et adaptée au grand public et à la pratique
- Une politique d'apprentissage de la natation (leçons, stages) et de prévention des noyades (opérations d'apprentissage de sauvetage, cours d'aquaphobie...), notamment au bénéfice des jeunes publics;
- Une offre d'activités aquatiques diversifiée et adaptée.
- Des moyens de réservation, d'accès et de paiement modernes.
- Une politique tarifaire, raisonnable et adaptée, avec le développement des abonnements, une tarification sociale sur les prestations familiales, une extension du tarif réduit également pour les séniors (+65 ans) et les titulaires d'une carte d'invalidité.
- Pour les associations en particulier, la mise à disposition gratuite de créneaux, des modalités d'accès autonome, en dehors des horaires d'ouverture, la mise à disposition d'une salle de réunion dédiée.

- Différentes mesures pour favoriser l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite avec, outre la création de créneaux dédiés, différentes améliorations en termes d'équipements.
- Un équipement respectueux de l'environnement, exemplaire en termes d'efficacité énergétique et de gestion durable (exploitation et optimisation de la luminosité naturelle, système d'éclairage LED et de détection automatique dans les espaces communs, bassins en inox revêtu type Myrtha Pool, permettant notamment de passer de 2 à 1 vidange par an (réduction des périodes de fermeture technique) et d'économiser 1 500 m³ d'eau par an (1 500 000 litres d'eau).

La Piscine de GAUCHY a proposé dès début 2021 des créneaux d'ouverture dérogatoires, pour les usagers porteurs de handicap ainsi que pour les sportifs reconnus de haut niveau. Elle a également réouvert ses portes aux scolaires en mai puis au grand public en juin 2021, avec des créneaux supplémentaires pour des activités très appréciés : les séances bébés nageurs du samedi matin.

Sur les quelques mois d'ouverture, les 2 piscines gérées en régie ont réalisé, tous publics confondus, 66 737 entrées (83% à Jean BOUIN et 17% à GAUCHY).



Fermé depuis novembre 2020 en raison de la crise sanitaire, l'équipement a réouvert ses portes au grand public le 9 juin 2021.

A partir du dernier trimestre 2021, La Bulle a commencé l'accueil des scolaires (classes de primaires de différentes écoles de l'Agglomération).

Sur l'année 2021, la fréquentation s'élève au total à 93 386 entrées, soit légèrement plus qu'en 2020, mais 2 fois moins que lors d'une année « normale » comme 2019 (baisse importante que l'on retrouve globalement au niveau national).

En fin d'année 2021, le Délégataire Récréa a annoncé tout un ensemble d'actions de communication et des objectifs de remontée de fréquentation avec notamment :

- Un plan de relance de la patinoire
 - « Boite de nuit des Ados », mise en place à venir des kartings électriques, projet de création d'une Académie du savoir patiner.
- La présentation du nouveau projet Fitness avec le projet DIAGO, solution sport santé connectée (2022 = année de la Forme).





















LE PARC ANIMALIER, UN PÔLE D'ATTRACTION INCONTOURNABLE DANS LA RÉGION

Au travers de sa réserve naturelle nationale, de son centre de sauvegarde de la faune sauvage et de son nouveau parc animalier, le Parc d'Isle s'engage au quotidien en faveur de l'environnement.

Ses actions portent notamment sur:

- La préservation des habitats de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle
- La sensibilisation du public à la protection de l'environnement
- La conservation des espèces ex-situ et in-situ
- La valorisation du patrimoine naturel local
- La sauvegarde des oiseaux sauvages
- La gestion écologique des espaces verts du Parc

Depuis sa création en 1970, son histoire rime avec protection de la nature. Son crédo ? La préservation des zones humides d'ici et d'ailleurs!

L'OUVERTURE TANT ATTENDUE DE L'ISLE SAUVAGE ET DE LA NOUVELLE MAISON DU PARC



La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a souhaité renforcer encore les engagements du Parc d'Isle en matière de préservation de la biodiversité et de sensibilisation du public en menant depuis 2018 d'importants travaux d'extension du parc animalier et de réhabilitation de la Maison du Parc. L'Isle sauvage et la nouvelle Maison du Parc ont ainsi ouvert leurs portes au public le 29 mai 2021 avec une inauguration officielle reportée au 25 septembre 2021 en raison de la crise sanitaire. Mais malgré celle-ci l'Isle sauvage a rencontré un vif succès auprès du public puisque plus de 160 000 visiteurs ont pu s'émerveiller devant nos makis catta, sitatungas, loutres d'Asie ou vison d'Europe.

Au-delà du divertissement, les animaux présentés sont en quelque sorte les ambassadeurs de leurs congénères vivant en milieu naturel dans les zones humides... L'occasion de mettre un coup de projecteur sur la nécessité de préserver ces habitats naturels fragiles et trop souvent menacés dans le monde.

- Fréquentation du Parc en 2021 : 446 286 personnes
- Isle sauvage (du 29/05 au 31/12/21) : 165 051

SENSIBILISER AU RESPECT ET A LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Avec ces nouveaux équipements, l'équipe pédagogique du Parc d'Isle dispose d'outils remarquables pour sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité. Les animateurs entraînent les visiteurs bien au-delà de la contemplation en leur proposant de comprendre cette nature au fonctionnement si complexe. Les nombreuses animations mises en place s'adressent non seulement à un public familial ou d'initiés mais aussi aux scolaires de tous niveaux.

En 2021, crise sanitaire oblige, des activités ont dû être suspendues. Un peu plus de 6 000 personnes ont cependant pu assister aux différentes animations maintenues. Parmi celles-ci, citons par exemple les bacôves (embarcation traditionnelle en bois), plus de 1 100 visiteurs ont ainsi pu percevoir la quiétude et l'ambiance si particulière des Marais d'Isle au fil de l'eau. Les animateurs ont également pu sensibiliser plus de 4 200 enfants des écoles de l'Agglo et de l'extérieur en accueillant les classes au Parc ou en se rendant dans les écoles.





UNE OASIS DE LOISIRS

Le Parc d'Isle est un lieu idéal pour se ressourcer et profiter de nombreuses activités de plein air. Malgré la crise sanitaire le Parcours Acrobatique en Hauteur, Isle Aventure, a vu sa fréquentation progresser en 2021. Quant à la Fête du Parc d'Isle, rendez-vous très attendu du public, elle n'a malheureusement pu avoir lieu pour la 2ème année consécutive.

CHIFFRES CLÉS 2021 10 formes d'habitats naturels Du Parc en 2021



- à forte valeur patrimoniale présents dans la réserve naturelle
- Plus de 1 700 espèces de plantes et d'animaux décrites et se développant aux Marais d'Isle
- 602 oiseaux ont été accueillis au Centre de sauvegarde de la Faune sauvage
- 4 211 écoliers ont découvert les richesses naturelles du Parc
- 1 139 personnes se sont baladées en bacôve dans les Marais d'Isle 89 enfants ont été accueillis dans le cadre des anniversaires au Parc
- 10 221 entrées à la nouvelle Maison du Parc

L'ENVIRONNEMENT





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PCAET, PAT)

Le Parc d'Isle est un lieu idéal pour se ressourcer et profiter de nombreuses activités de plein air. Malgré la crise sanitaire le Parcours Acrobatique en Hauteur, Isle Aventure, a vu sa fréquentation progresser en 2021. Quant à la Fête du Parc d'Isle, rendez-vous très attendu du public, elle n'a malheureusement pu avoir lieu pour la 2^{ème} année consécutive.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

L'Agglo du Saint-Quentinois a consacré des moyens humains et financiers à l'élaboration du Plan Climat afin d'engager une véritable démarche de transition énergétique dans la continuité de la démarche TEPCV engagée en 2016 mais aussi dans la continuité de l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté le 23 septembre 2019. Une démarche de concertation et de co-construction a été mise en place, tant à destination des citoyens que des acteurs du territoire, mais également pour les services de la collectivité.



La stratégie territoriale de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois se décline en 4 orientations :

- Tendre vers une mobilité décarbonnée et économe en énergie
- Adopter un mode de vie écologique et raisonné
- Amplifier la transition énergétique
- Adapter le territoire aux changements

Et 11 axes stratégiques :

- Modifier les modes de transports de personnes
- Réduction de l'impact du transport de marchandises
- Promouvoir une alimentation durable
- Améliorer la qualité de l'air
- Développer l'économie circulaire
- Accélérer le développement de l'énergie renouvelable sur le territoire
- Viser la sobriété énergétique du territoire
- Adapter les emplois/ les formations disponibles
- Protéger la biodiversité
- Aménager le territoire de manière durable
- Se préparer au changement climatique

Le programme d'actions délibéré au conseil communautaire du 9 décembre 2020 est structuré autour de 33 actions et 106 mesures. Sa co-construction est issue des priorités et propositions d'actions identifiées au cours des différents temps de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. 25 d'entre eux ont apporté leurs contributions.

ZOOM PROJETS

Approbation de la version finale du PCAET 2021-2026

Le Plan Climat, soumis à l'évaluation environnementale a été transmis le 6 mai 2021 pour avis à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional.

Une consultation du public a ensuite été organisée du 6 septembre au 6 octobre 2021 par voie électronique sur le site internet de l'Agglomération du Saint-Quentinois. La population a pu être informée par affichage dans les 39 communes et par voie de publication locale, ainsi que par un avis en ligne sur le site internet de l'Agglo.

Une fois les consultations terminées, la version finale de l'ensemble des documents constituant le Plan Climat a pu être validée par les élus lors du conseil communautaire du 7 décembre 2021.

Outil de suivi et d'évaluation du PCAET : Lancement de l'outil FutureproofedCities

Le 8 décembre 2021, l''Agglo du Saint-Quentinois a rejoint FutureproofedCities pour les 3 prochaines années, avec l'objectif de se saisir de la plateforme numérique pour permettre à tous les collaborateurs du Plan Climat de travailler ensemble, en permettant à chacun-e de profiter d'indicateurs Co2, financiers et de co-bénéfices pour estimer l'impact de son service dans la transition. FutureproofedCities permettra également, grâce à ses fonctionnalités de page publique et de rapportage automatisé, de partager les efforts collectifs pour célébrer les projets engagés avec les citoyens et le Conseil Communautaire.



















LA QUALITE DE L'AIR

En 2021, l'Agglo a investi 23 K€ pour la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire (contribution à Atmo Hauts-de-France). L'Agglo va amplifier son action dans ce domaine avec la mise en place d'une Feuille de route de la qualité de l'air sur 2021 et 2022 dans l'objectif de mobiliser le plus grand nombre de personnes et d'œuvrer à la réduction de la pollution atmosphérique. Cette feuille de route opérationnelle et multi-partenariale complètera l'axe stratégique « Qualité de l'Air » du Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET).

En 2021, l'Agglo du Saint-Quentinois a sollicité, une nouvelle fois, Atmo Hauts-de-France pour une lecture qualitative de la qualité de l'air du territoire (2 stations de mesure présentes sur le territoire).

Grâce à ce pacte associatif, Atmo propose la réalisation d'un bilan de la qualité de l'air sur le territoire présentant les cartes régionales de modélisation fine échelle pour les particules PM10 et PM2.5, ainsi que pour le dioxyde d'azote sur le site internet d'Atmo HDF. Grâce à ce format, le grand public peut retrouver les principales informations et des cartes interactives sur la qualité de l'air du territoire.

ZOOM SUR LES PROJETS

Bilan 2021 sur la qualité de l'air en 2020

1^{er} janvier 2021 : Harmonisation de l'indice de la qualité de l'air avec les seuils de l'indice de l'Agence européenne pour l'environnement

Le nouvel indice de la qualité de l'air intègre désormais un 5ème polluant : les particules fines PM 2,5 (inférieures à 2,5 micromètres) qui s'ajoute aux quatre autres polluants réglementés déjà agrégés par le précèdent indice Atmo : particules PM10, ozone (O3), dioxyde d'azote (NO2), dioxyde de soufre (SO2).

L'échelle de 1 à 10 est remplacée par six classes, de « bon » à « extrêmement mauvais », avec la disparition du niveau « très bon » et la création du niveau « extrêmement mauvais ». Ce nouvel indice se veut plus précis et plus complet et doit notamment permettre une indication plus fine géographiquement de l'exposition de la population à la pollution de l'air.

Sur l'Agglo en 2020, les indices ont été bons à très bons 302 jours sur l'année, soit 83 %. C'est 3 jours de plus qu'en 2019. Les indices moyens à médiocres représentent 64 journées (17 %) liées notamment aux concentrations en particules PM10 et/ou à l'ozone*. C'est 2 jours de plus que l'année précédente.

Il n'y a pas eu de journée avec un indice mauvais à très mauvais, ce qui n'était pas le cas en 2019 (4 jours). L'Agglo fait partie des territoires dont le pourcentage de jours bons à très bons est le plus élevé dans la région. Globalement la qualité de l'air s'est améliorée en 2020 sur le territoire.

Semaine de la qualité de l'air 2021

La semaine de la qualité de l'air 2021 a eu lieu du 11 au 15 octobre 2021.

Organisée en partenariat avec Atmo Hauts-de-France la semaine de la qualité de l'air a pour objectif de favoriser la mobilisation individuelle et collective pour sensibiliser les citoyens et les agents à l'importance de respirer un air de bonne qualité. Au total, 213 personnes ont participé aux animations, expositions et un challenge interne à destination des agents ont pu être proposé.

Sensibilisation des élus et des référents des communes à la qualité de l'air intérieur Dans les bâtiments, les sources de polluants dans l'air sont nombreuses et une mauvaise qualité de l'air peut favoriser l'émergence de symptômes tels que des maux de tête, de la fatigue, une irritation des yeux, du nez, de la gorge ou de la peau, des vertiges, des manifestations allergiques ou de l'asthme. Une bonne qualité de l'air à l'intérieur d'un bâtiment a, au contraire, un effet positif démontré sur la diminution du taux d'absentéisme, le bien-être des occupants et l'apprentissage des enfants.

Selon le code de l'environnement (articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants), un dispositif réglementaire d'évaluation de la qualité de l'air intérieur doit être mis en place dans les Établissements Recevant du Public (ERP). Pour répondre à ces obligations les collectivités peuvent solliciter Atmo Hauts-de-France pour être accompagnées via le programme Aère Toî afin de mettre en œuvre un dispositif réglementaire dans leurs établissements, sur les volets d'auto-évaluation. Il nécessite des travaux en commun dans une démarche de dynamique collective : construire ensemble un programme d'actions clé en main au bénéfice de vos communes adhérentes.

Cette démarche permet d'impulser la dynamique et d'inciter les communes à évaluer en amont la qualité de l'air intérieur de l'ensemble de leurs bâtiments pour les réglementations à venir. Elle se déroule en 3 temps :

- Une réunion d'information pour présenter la démarche sur la qualité de l'air des bâtiments publics qui s'est tenue le 24 novembre 2021 à destination des élus.
- Une journée d'information sur la qualité de l'air intérieur proposée aux référents identifiés des communes.
- Un accompagnement dans la construction d'un plan d'actions commun.

LABELLISATION CIT'ERGIE

Dans un contexte général de lutte contre le changement climatique, l'Agglomération du Saint-Quentinois a décidé de s'engager dans une démarche de labellisation CIT'ERGIE en janvier 2018 (en même temps que le lancement du PCAET) pour 4 ans, démarche européenne sur le volet énergétique du patrimoine et des services des collectivités.

En 2018, l'intention de la collectivité était double :

- Faire reconnaître au niveau national et européen la qualité de sa politique et de ses actions en matière d'efficacité énergétique et donc de lutter contre le changement climatique à l'échelle de son territoire et au regard de ses compétences
- S'engager dans un processus d'amélioration continue (le label est remis en jeu tous les 4 ans) conduit dans le cadre d'un projet partagé par l'ensemble des services et directions de la collectivité.



Pour cela, la collectivité s'est faite accompagnée par un conseiller CIT'ERGIE qui l'a aidé à réaliser son état des lieux détaillé, à construire son programme de politique énergétique, et à suivre sa mise en œuvre et, dès lors qu'elle satisfait aux exigences du label, à se présenter à un auditeur externe en vue de demander une nouvelle distinction Cit'ergie auprès de la Commission nationale du label. La démarche a coûté 34 350€ TTC et a été subventionnée par l'ADEME à hauteur de 28 000€ (audit et accompagnement par le conseiller CIT'ERGIE).

L'Agglo a terminé le 1er processus CIT'ERGIE distinct en avril 2021 mais n'a pu prétendre à l'obtention d'un label. Néanmoins, la démarche CIT'ERGIE a permis une très forte progression et se place donc en « processus ». Afin de poursuivre cette dynamique, une nouvelle démarche de labellisation sera engagée en 2022 via le nouveau label Air Energie Climat de l'Ademe.

■ LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

À la suite de la création d'un Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire en 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois a été lauréate de l'appel à projet « Emergence de Projets Alimentaires Territoriaux » et a lancé son Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2021.

Le PAT est un axe du Plan Climat, qui poursuit l'objectif de construire la stratégie alimentaire du territoire :

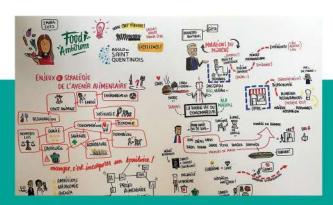
- En favorisant les coopérations entre tous les acteurs de l'alimentation : entreprises et producteurs, associations, collectivités, habitants...;
- En sensibilisant les habitants et les professionnels aux enjeux d'une meilleure alimentation;
- En communiquant sur les initiatives locales.

Le PAT s'articule autour de 4 enjeux prioritaires :

- Sociaux : pour une alimentation saine et accessible à tous ;
- Santé (de) : pour que l'alimentation favorise le bien-être et la santé de chacun ;
- Environnementaux : pour limiter les impacts sur l'environnement et le climat ;
- Économiques : pour favoriser la production locale et la création de valeur ajoutée.

L'année 2021 a été marquée par deux grands projets : le lancement du projet alimentaire territorial et la 1^{ère} édition de la semaine de l'alimentation durable.





Le lancement du Projet Alimentaire Territorial

Le lancement officiel du Projet Alimentaire de l'Agglomération du Saint-Quentinois a eu lieu le 11 octobre 2021, dans le cadre de la 1ère édition de la semaine de l'alimentation durable. Le temps fort, organisé sur une demi-journée, a permis :

- De faire connaître aux partenaires l'ambition et le rôle de l'Agglo au sein du PAT;
- De communiquer sur les premiers constats et les enjeux du projet ; de mobiliser les acteurs locaux de l'alimentation, qui ont pu enrichir les constats présentés et partager à la fois leurs enjeux et les projets existants ou à venir sur le territoire (démarche de diagnostic collectif).

70 personnes (30 partenaires représentés) ont participé au lancement du PAT, avec des profils variés et représentatifs du tissu d'acteurs locaux (élus, techniciens, partenaires territoriaux et institutionnels, éducation nationale, structures agricoles, associations locales, don alimentaire, bailleurs sociaux).

1ère édition de la semaine de l'alimentation durable

L'Agglo du Saint-Quentinois a organisé la 1ère édition de la Semaine de l'Alimentation Durable du 11 au 17 octobre 2021. Cet évènement a permis de mettre en avant l'engagement des acteurs locaux de l'alimentation (collectivités, établissements d'enseignement, restauration collective et commerciale, associations locales...) et de sensibiliser particuliers et professionnels aux enjeux de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage.

Plusieurs actions ont été proposées, dont :

- Actions proposées par l'Agglomération du Saint-Quentinois :
- Défi anti-gaspi dans les cantines du territoire (cible : scolaires, encadrants de cantine) ;
- Sensibilisation à l'alimentation durable dans 2 écoles : fruits / légumes (scolaires);
- Inauguration de 3 nouveaux frigos anti-gaspi dans les centres sociaux (usagers);
- Ateliers jeux « frigo bien rangé = aliments mieux conservés » sur les marchés (usagers);
- Balade découverte « plantes sauvages et médicinales » sur l'alimentation-santé (usagers) ;
- Atelier cuisine anti-gaspi et de saison (usagers);
- Jeu concours Facebook bon cadeau restaurants
 « Du potager à la table » (usagers) ;
- Exposition sur l'alimentation durable et organisation d'un jeu concours (agents).
- Actions proposées avec les partenaires :
- 1 jour 1 producteur : présentation et rencontre des producteurs locaux et de leurs produits (Office de tourisme et producteurs locaux);
- Visite des Restos du Cœur ;
- Campagne de glanage solidaire (association SOLAAL, Damien SEBBE, agriculteur, élèves du lycée Colard Noël) ;
- Sensibilisation aux additifs alimentaires et leurs impacts (association Aid'Aisne).

2 052 personnes (dont 104 agents) ont participé aux actions proposées.



LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



L'Agglo du Saint-Quentinois exerce la compétence collecte des déchets sur l'ensemble des 39 communes de son territoire. La compétence traitement est déléguée au syndicat départemental de traitement des déchets : Valor'Aisne.

L'Agglo du Saint-Quentinois a pour objectifs de réduire les déchets destinés à l'enfouissement, de favoriser l'économie circulaire par le réemploi et la valorisation et d'améliorer les performances de tri.

Pour cela, plusieurs actions sont mises en place notamment dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets 2015-2020 (PLPDMA) :

- La distribution de composteurs individuels et le déploiement de composteurs collectifs en pied d'immeubles pour réduire la part de biodéchets en enfouissement,
- La sensibilisation du public scolaire et la tenue d'ateliers sur la prévention des déchets afin d'accompagner les usagers vers la pratique du 0 déchet,
- Les suivis de collecte (contrôle qualité du tri, suivi des bennes de collecte) et les enquêtes terrain (nouvelles dotations, problématiques liées au déchets, demandes via Agglo j'écoute).
- Les rencontres avec les usagers afin d'apporter une communication personnalisée aux particuliers ayant fait des erreurs de tri (scotch rouge apposé sur bac à ordures ménagères, bac ou sac jaune) et rencontres des professionnels désirant être équipés de bacs roulants.

LA COLLECTE SELECTIVE EN CHIFFRES		Population (nb/hab.)	Tonnages (en t)	CASQ (kg/hab./an)
	Déchèteries	80 689	28 114	348
	Ordures Ménagères	80 689	22 312	277
	Tri (emballages et papiers)	80 689	4 656	58
	Verre	80 689	2 447	30
	Autres (textiles*, cartons des commerçants, prestations dans les communes) *Données 2020, les tonnages 2021 ne seront publiés qu'en avril 2022	80 689	965	12

Le ratio d'emballages et papiers (tri) collecté par habitant de l'Agglo en 2021 (58 kg/hab/an) est supérieur à la moyenne nationale (47 kg/hab/an). Au total, 725 kg par habitant ont été collectés en 2021.

DÉCHETS COLLECTÉS EN DECHETERIES

En 2021, 28 114 tonnes ont été collectées en déchèterie soit 348 kg/hab.

L'augmentation des déchets collectés en déchèterie est un constat général sur l'ensemble du territoire national. Cela peut s'expliquer par la vitalité immobilière (travaux de rénovation), par la météo qui impacte la production de déchets végétaux mais également par un boom de l'activité jardinage et bricolage des particuliers suite aux confinements.

CHIFFRES CLÉS 2021

Bacs roulants OM Tri	50 835 36 230 14 605
Livraisons et échanges de bacs	1 580
Sacs jaunes	46 784 rouleaux, soit 1 169 600 sacs
Points d'apport volontaire : Multi matériaux Dont enterrés OM enterrés Verre Dont enterrés	328 70 34 34 224 5
Composteurs	3 379 composteurs individuels, dont 524 distribués en 2021 3 sites : 9 composteurs collectifs installés en pied d'immeuble
Véhicules – Engins	31Dont 18 BOM
RDV collecte valorisante	3 184

VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Plus de la moitié des déchets ménagers collectés est valorisée. La mise en décharge est en baisse constante depuis plusieurs années au profit de la valorisation. Le traitement des gravats non valorisables a légèrement augmenté et s'élève à 8%.

ETUDE D'OPTIMISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Face aux enjeux de demain et aux nouvelles réglementations en matière de déchets, l'Agglo du Saint-Quentinois a décidé d'engager une étude d'optimisation du service public de gestion et de prévention des déchets pour 3 ans (2021-2023). 4 volets constituent cette étude :

- Etude complète des collectes en porte-à-porte et apport volontaire (y compris déchèteries)
- Etude sur les biodéchets
- Etude sur la tarification incitative
- Etude sur le réemploi/réparation (étude de faisabilité recyclerie)

Cette étude permettra d'établir la nouvelle stratégie de gestion et prévention des déchets pour les années à venir.

L'Agglo est accompagnée par le bureau Austral et financée par l'ADEME sur cette prestation (à hauteur de 54%).

SENSIBILISATION DES USAGERS





2021 est une année qui marque le début d'un véritable défi pour le Service Déchets Ménagers avec la mise en place des nouvelles consignes d'extension de tri.

Limité jusqu'alors aux papiers et emballages plastiques tels que flacons et bouteilles, la simplification du geste de tri permet depuis le 15 septembre d'insérer dans le bac jaune, l'ensemble des emballages plastiques (films, barquettes, pots de yaourt,...) mais également les petits ferreux (capsules).

Une grande campagne de communication sur le territoire a eu lieu avec un total de 1 434 personnes sensibilisées.

Les animateurs ont aussi en charge le suivi qualité de cette mise en place avec les suivis de pré-collecte dans toutes les communes de l'Agglomération.

En chiffres:

- 524 composteurs distribués dans les communes soit 3 379 composteurs distribués sur l'ensemble du territoire depuis 2015.
- 21 animations scolaires réalisées auprès des enfants (primaire, collège et lycée).
 550 jeunes sensibilisés.
- 1 718 personnes sensibilisées lors d'évènements (stands, bus itinérant, manifestations). Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets avec 466 personnes sensibilisées.

LES DÉCHÉTERIES

L'Agglo met à disposition de ses habitants 4 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire :

- Déchèterie Nord : CD 675 à Omissy ;
- Déchèterie Sud : route de Chauny à Gauchy
- Déchèterie Ouest : rue de la chaussée Romaine à Saint-Quentin ;
- Déchèterie de Clastres : rue du château d'eau à Clastres.

Les déchèteries enregistrent en 2021 une hausse de fréquentation de 60 % (fermeture des déchèteries pendant 2 mois en 2020 dû à la crise sanitaire) soit 241 363 passages.



PRESTATIONS EN COMMUNES

- Bennes déposables pour les végétaux (12 communes concernées)
- Déchèterie mobile (13 communes, 1 251 passages en 2020)
- Broyeur végétaux (14 communes)

■ LA COLLECTE AMIANTE

En novembre et décembre 2021, l'Agglo du Saint-Quentinois a proposé, uniquement pour les usagers de l'Agglo, un service gratuit de collecte de l'amiante lié sur rendez-vous dans 2 de ses déchèteries de son territoire (déchèteries de Clastres et de Saint-Quentin).

Bilan de l'opération : 16,48 t collectées pour 79 usagers.

Coût pour la collectivité (EPI, Big-bags, transport, traitement de l'amiante et des EPI) : 12 412, 81 €.





L'année 2021 a de nouveau été marquée par la pandémie liée au COVID 19 qui a bouleversée notre façon de travailler. Ainsi, un Plan de Continuité des Activités a été mis en œuvre sans délai pour les différents services (régies et délégataires) avec un objectif de continuer à fournir de l'eau potable aux abonnés en permanence.

Les enjeux en matière d'eau potable sont inhérents à la préservation de la ressource en eau, à la qualité de l'eau distribuée et à la maîtrise des volumes transités par les réseaux d'eau potable.

A ce titre, l'année 2021 a également été l'objet d'une poursuite de la réflexion sur le maintien et la pérennisation du champ captant de Tour Y Val Val (3 forages en activités qui approvisionnent 68 % de l'eau au robinet des Saint-Quentinois) en lien avec les services de l'Etat. En effet, situé en centre-ville à proximité de la Bulle, celui-ci est particulièrement vulnérable de par sa situation géographique.

Cependant ce champ captant est indispensable pour la collectivité et la qualité de l'eau pompée est conforme. Ainsi, la décision a été prise de lancer la procédure de protection du captage avec la Déclaration d'Utilité Publique par arrêté préfectoral. Celle-ci a été notifiée à l'Agence Régionale de Santé et la procédure sera lancée au second semestre 2022, avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé.

Par ailleurs, toutes les activités terrain ayant repris en 2021 dont la recherche de fuite active (avec l'appui d'un sous-traitant), plus de 800 km de réseau ont été auscultés permettant de franchir la barre exceptionnelle des 85 % sur les communes gérées en régie (+ 5 points par rapport à 2020).

L'année 2021 a été marquée par le démarrage de la phase exécution relative à l'interconnexion entre les 2 principaux champs captant de la CASQ (pose de 3 km de conduites en DN400, en milieu urbain, avec franchissement de 3 obstacles dont la voie ferrée et le canal). Ces travaux d'ampleur ont nécessité un suivi renforcé de la part de la Direction du Cycle de l'eau au second semestre 2021, et un investissement de près de 3 M€.

Enfin, un schéma directeur est en cours de finalisation sur le territoire des communes du Sud afin notamment de sécuriser l'alimentation en eau, tout en optimisant le fonctionnement des ouvrages à l'échelle communautaire, dans un souci de maitrise de l'investissement.

ZOOM PROJETS 2021

- Travaux d'interconnexion champs captant Harly et Tour-Y-Val: 3 M€
- Réhabilitations réseaux d'eau potable, y compris la suppression de branchements en plomb (2021-2026): 11,8 M€
- Plan d'action Bassin d'alimentation du captage d'Harly (2021-2024) : 200 K€
- Schéma directeur eau potable secteur Sud du territoire : 60 K€

CHIFFRES CLÉS 2021

- Patrimoine à exploiter :
 17 forages, 25 réservoirs
 et 515 km de réseau eau potable
- 32 166 abonnés au service eau potable
- 3 871 193 m³ d'eau consommés
- 800 km de recherche de fuites
- 311 fuites d'eau réparées
- 1 890 compteurs d'eau renouvelés



L'ASSAINISSEMENT

La collecte et le transport des eaux usées aboutissent à sept stations d'épuration situées sur les communes de Clastres, Dury, Gauchy, Jussy, Marcy, Saint-Simon et Seraucourt-le-Grand.

Les communes d'Aubigny-aux-Kaisnes et de Villers-Saint-Christophe ne disposent pas quant à elles de réseaux d'assainissement.

Tous les systèmes d'assainissement mis en œuvre par l'Agglo du Saint-Quentinois ont été déclarés conformes par les services de l'Etat.

L'Agglo gère 683 km de réseau d'assainissement (488 km pour les eaux usées et 195 km pour les eaux pluviales) et 155 stations de relèvement.

Ces infrastructures nécessitent des travaux constants d'entretien. Au total, ce sont près de 5 millions de m³ d'eaux usées qui ont été traitées dans les différents outils de traitement épuratoire de l'Agglo.







Station d'épuration Dury



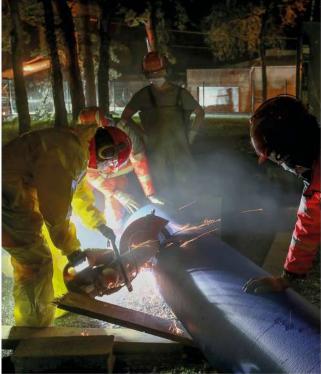
Travaux assainissement axe Homblières-Harly



Travaux chateau d'eau Mesnil



Agents service des eaux



Travaux vanne distribution d'eau

ZOOM PROJETS 2021

- Desserte des usagers de Saint-Quentin, rue du Bac : 50 K€
- Renouvellements des réseaux d'eaux usées à Saint-Quentin, rues du Gouvernement, Estienne d'Orves, du 4 septembre, de Paris, raquette Jacques Blanchot : **345 K€**
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées à Hombliéres-RD1029 : 115 K€
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées-Ouvrages de transfert Homblières-Harly : **215 K**€
- Réhabilitation de la station de traitement de Dury : 235 K€
- Requalification poste de refoulement Canal : 140 K€
- Sécurisation conduite de refoulement Poste A : 220 K€
- Mise en place d'une station de mesure en continue de la Somme : 50 K€
- Schéma directeur eaux usées
 Secteur Sud du territoire : 150 K€

CHIFFRES CLÉS 2021

- 37 Communes raccordées à 7 stations de traitement (2 lagunes et 5 stations à boues activées)
- 31 903 abonnés
- 5 millions de m³ d'eaux usées traités
- 2 517 tonnes de boues évacuées (en matière sèche) dont 2 267 tonnes en compostage et 250 tonnes en épandage agricole.

LE PATRIMOINE NATUREL

(RÉSERVE, DÉMOUSTICATION, GEMAPI, BIE, SENTIERS DE RANDONNÉE)

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES MARAIS D'ISLE

La réserve naturelle nationale des Marais d'Isle, véritable poumon vert du Saint-Quentinois avec ses nombreuses espèces remarquables est la seule réserve naturelle en milieu urbain en France. Dans le cadre de la gestion de la Réserve, 2021 marque la 3ème année de réalisation du plan de gestion décennal (2019-2028).

Il vise à l'amélioration de la fonctionnalité hydrologique du site, de l'état de conservation des habitats de certaines plantes aquatiques protégées), de la capacité d'accueil des habitats tourbeux ouverts, de l'état de conservation des boisements d'aulnes à cassis. Il permet également d'actualiser continuellement les connaissances des naturalistes et d'améliorer l'appropriation et l'intégration de la Réserve dans son territoire.

Le 40^{ème} anniversaire de la création de la Réserve a été fêté à l'occasion et a permis au public d'assister en automne à une conférence sur la biodiversité le 25 septembre et aussi de participer à une journée le 2 octobre de travaux d'entretien au profit des stations de Ciguë vireuse (plante la plus précieuse du patrimoine naturel de la Réserve).

Le public a également pu participer au cours de l'automne, exceptionnellement, au suivi des oiseaux au cœur de la Réserve ainsi qu'au suivi des travaux d'entretien de la Réserve en bacôve.

Le public a également pu participer au cours de l'automne, exceptionnellement, au suivi des oiseaux au cœur de la Réserve ainsi qu'au suivi des travaux d'entretien de la Réserve en bacôve.







LA GESTION DES COURS D'EAU

Définis dans le plan de gestion quinquennal qui courrait jusqu'en 2018, des travaux d'entretien sont également entrepris dans le cadre de la gestion des cours d'eau (ou GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de l'Agglomération. Les embâcles et les arbres effondrés qui encombraient les cours d'eau ont été retirés. Des faucardages raisonnés ont été menés sur les cours d'eau les plus obstrués par les végétations aquatiques. La restauration de la continuité hydroécologique et la dynamique fluviale sont les socles de ces actions.

En 2018, il a été conclu un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'AMEVA de manière à construire le 3ème Plan de Gestion quinquennal des cours d'eau (100 kms identifiés) de l'ensemble du territoire de la collectivité. Ce Plan a été accompagné en 2021 par l'instruction auprès de la Direction Départementale des territoires de l'Aisne du dossier de Déclaration d'Intérêt Général et des autorisations environnementales rendues nécessaire au regard de la Loi sur l'Eau.

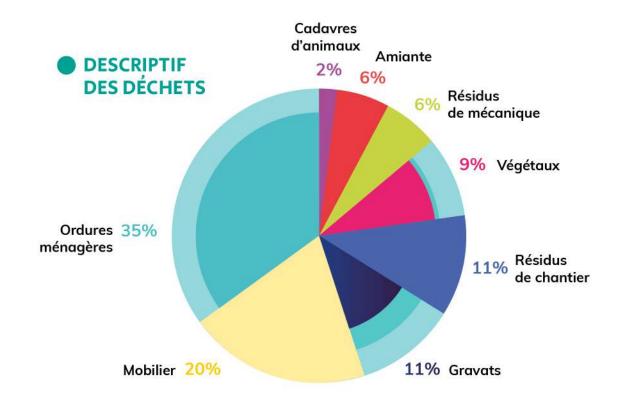
LA DEMOUSTICATION

Afin de protéger le bien-être des habitants, tout en préservant l'équilibre environnemental, des actions de démoustication sont entreprises afin de limiter la population de moustiques et tous les désagréments. Un traitement aérien avec un larvicide biologique a ainsi été effectué en 2021 à raison de 2 passages par hélicoptère sur certaines communes situées en fond de vallée de l'Agglo du Saint-Quentinois. 165 hectares des 2500 de marais sont ainsi traités.

BIE

La Brigade Intercommunale de l'Environnement (BIE) est composée de gardes champêtres qui sont des agents chargés de fonctions de police judiciaire et de la force publique. Ils interviennent sur les territoires où ils sont affectés, pour rechercher et constater les délits et contraventions portant atteintes aux propriétés publics et privées ainsi qu'à l'environnement. Ils constatent également les infractions aux lois et règlements en matière de police rurale et municipale. Les procédures sont transmises directement au parquet du tribunal judiciaire de Saint-Quentin.

En 2021, les gardes champêtres étaient présents sur le territoire pendant la période de confinement, afin de faire respecter les arrêtés préfectoraux et ont traité 540 demandes d'interventions. En outre, sur 88 dépôts sauvages constatés, 47 % de leurs auteurs ont pu être identifiés.



LES SENTIERS DE RANDONNEE

Sur le territoire de l'Agglo, plus de **170 kilomètres** de chemins, de promenades à pied, en VTT et en canoë permettent la découverte des paysages du Saint-Quentinois caractérisés par de vastes étendues de plaines ondulées.



















Agglo du Saint-Quentinois 58 Boulevard Victor Hugo • BP 80352

02108 Saint-Quentin CEDEX agglo-saintquentinois.fr